



RAPPORT ANNUEL

2013-2014



COMMISSION DE
LA CAPITALE
NATIONALE

Québec 

Publié par la Commission de la capitale nationale du Québec

- ▶ Gilles Émond, conseiller en communication
- ▶ Annik Cassista, technicienne en gestion de documents
- ▶ Diane Robertson, réviseure linguistique
- ▶ OSE Design, conception graphique

© Commission de la capitale nationale du Québec 2014

Dépôt légal 2014

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

Version PDF – ISBN : 978-2-550-71205-3

Commission de la capitale nationale du Québec

525, boulevard René-Lévesque Est, RC

Québec (Québec) G1R 5S9

Téléphone : 418 528-0773

Sans frais : 1 800 442-0773

Télécopieur : 418 528-0833

www.capitale.gouv.qc.ca

Couverture :

Promenade Samuel-De Champlain

© CCNQ, Jonathan Robert

Dans le cadre de son Plan d'action en développement durable, la Commission a fait le choix de ne pas imprimer son rapport annuel et de le rendre disponible en version électronique sur son site Internet au www.capitale.gouv.qc.ca.





Promenade Samuel-De Champlain © CCNQ, Jonathan Robert



TABLER DES M

Quai des Cageux © CCNQ, Chantal Michaud

2013-2014 En bref	06
Faits saillants de l'année	08
Présentation au ministre responsable de la Commission de la capitale nationale du Québec	10
Présentation au président de l'Assemblée nationale du Québec	12
Mot de la présidente et directrice générale	14
Présentation de la Commission	16
Conseil d'administration au 31 mars 2014	16
Organigramme	22
Comité de direction	23
Comités de la Commission	24
Employés par direction au 31 mars 2014	25
Rapport d'activités 2013-2014	28
Aménager, gérer et exploiter	28
Promouvoir la capitale nationale	40
Administrer la Commission	45
Conseiller le gouvernement	47
Plan triennal de la Commission de la capitale nationale du Québec	48
Aménager et mettre en valeur la capitale nationale	48
Maintenir l'actif dans les parcs et espaces verts	57
États financiers de l'exercice clos le 31 mars 2014	62
Annexes	83

MATIÈRES



LISTE DES GRAPHIQUES + TABLEAUX

Graphiques

GRAPHIQUE 1	30
Sommaire des investissements selon les axes d'intervention (incluant les partenaires)	
GRAPHIQUE 2	30
Sommaire des investissements selon les sources de fonds	
GRAPHIQUE 3	30
Sommaire des investissements selon les axes d'intervention (incluant les partenaires)	
GRAPHIQUE 4	40
Activités de découverte – Dépenses d'exploitation	

Tableaux

TABLEAU 1A	37
Interventions de la Commission en 2013-2014 (maintien de l'actif)	
TABLEAU 1B	38
Interventions d'entretien de la Commission en 2013-2014 (budget d'exploitation)	
TABLEAU 2	45
Traitement applicable aux cadres de la Commission	
TABLEAU 3	50
Plan triennal en matière d'aménagement	
TABLEAU 4	54
Plan triennal en matière de promotion de la capitale nationale	
TABLEAU 5	57
Actif foncier total	
TABLEAU 6	58
Programme de maintien de l'actif	

2013-2014

EN BREF



ACTIVITÉS

PROMENADE SAMUEL-DE CHAMPLAIN

En 2013, une estimation de 280 000 usagers différents pour un total de 2,6 millions de visites

Taux de satisfaction de 99,2 %

OBSERVATOIRE DE LA CAPITALE

59 141 visiteurs

Depuis 1998 : 1,1 million de visiteurs

Taux de satisfaction pour le service à la clientèle : **98,99 %**

Taux de satisfaction pour les installations : **96,88 %**

DÉCOUVRIR LA CAPITALE NATIONALE

12 030 participants

Depuis 1997 : 227 000 participants

- ▶ 39 % du Québec et du Canada
- ▶ 15 % des États-Unis
- ▶ 46 % des autres pays

DOMAINE CATARAQUI

Depuis octobre 2010 : 854 événements

OCCUPATION DES PARCS ET ESPACES VERTS

990 020 personnes lors de 238 activités

MISES EN LUMIÈRE

Depuis 1995, 14 mises en lumière sur les plus beaux sites de la capitale

Depuis
octobre 2010 :

854

événements
au domaine
Catarauqui



Mise en lumière du Grand Théâtre de Québec © CCNQ, Marc-André Grenier

INVESTISSEMENTS

Depuis 1995 : 217 millions \$

- ▶ 162 millions \$ par la Commission de la capitale nationale du Québec
- ▶ 55 millions \$ par ses partenaires

COÛTS D'EXPLOITATION POUR L'ENTRETIEN ET L'AMÉLIORATION DES PROPRIÉTÉS DE LA COMMISSION

3 889 900 \$ en 2013-2014



PROPRIÉTÉS DE LA COMMISSION

181,51 hectares,
l'équivalent de 303 terrains de football

54 188 520 \$
en évaluation municipale



La villa du domaine Cataragui © CCNQ, Imagenomade.com

FAITS SAILLANTS

DE L'ANNÉE

MAI

Inauguration du nouveau centre d'interprétation
du parc du Bois-de-Coulonge

2013

Lancement du livre
La rumeur dorée – Roberval et l'Amérique

AVRIL

Dévoilement
du monument
François-Gaston-
de-Lévis

JUIN

Lancement
du livre *En
lieu sûr...un
stade pour la
capitale*

JUILLET



AOÛT

Annnonce d'un investissement de 20 M\$ pour les Nouvelles-Casernes

Inauguration d'une œuvre soulignant le 100^e anniversaire du Tracel à Cap-Rouge

NOVEMBRE

Rapport du BAPE sur la phase 3 de la promenade Samuel-De Champlain (station du Foulon)

Lancement du livre *Le Séminaire de Québec – un patrimoine exceptionnel*

2014

Mise en lumière du Grand Théâtre de Québec

SEPTEMBRE

11^e et dernière saison du *Tribunal de l'Histoire*

Dévoilement de l'œuvre *Entre terre et ciel* pour le 350^e anniversaire du Séminaire de Québec

OCTOBRE

Lancement de l'appel de propositions de vocation pour les Nouvelles-Casernes

JANVIER



PRÉSENTATION AU MINISTRE

RESPONSABLE DE LA COMMISSION
DE LA CAPITALE NATIONALE DU QUÉBEC



© CCNQ, Pierre Joosten

ON
E

Monsieur Sam Hamad
Ministre du Travail
Ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de la Commission de la capitale nationale du Québec pour l'exercice terminé le 31 mars 2014. À la lecture de ce document, vous constaterez qu'il rend compte des activités et du bilan de la Commission pour l'année 2013-2014. Il présente aussi le plan triennal de l'organisme pour la période 2014-2017, comme le prévoit la Loi sur la Commission de la capitale nationale.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

La présidente et directrice générale,

Françoise Mercure



La fontaine de Tourny devant le parlement de Québec © Collection de l'Assemblée nationale, Christian Chevalier

PRÉSENTATION AU PRÉSIDENT

DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

ON
NT



© Photo officielle

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Parlement

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Commission de la capitale nationale du Québec pour l'exercice terminé le 31 mars 2014.

Veuillez accepter, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre du Travail et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale,

A handwritten signature in black ink that reads "Sam Hamad". The signature is fluid and cursive.

Sam Hamad

MOT DE LA PRESIDENTE ET DIRECTRICE GÉNÉRALE

Depuis bientôt vingt ans, la Commission de la capitale nationale du Québec est un acteur incontournable dans l'aménagement, l'embellissement et la promotion de la capitale nationale. Par la qualité de ses travaux, la beauté de ses parcs et espaces verts et les activités qu'elle organise, la Commission contribue à faire connaître et apprécier le statut de capitale nationale autant auprès de la population de la région de Québec que de l'ensemble des Québécoises et des Québécois. Son équipe de direction et les membres de son personnel s'appliquent à répondre aux besoins d'une population avide de connaître, d'explorer des espaces renouvelés et de vivre des expériences originales. Pour ce faire, la Commission offre de nouveaux services dans ses parcs et espaces verts, elle innove en utilisant des techniques de développement durable dans ses parcs et ses mises en lumière, elle investit pour maintenir son actif et elle améliore la valeur patrimoniale de ses propriétés par des interventions soignées et basées sur des approches reconnues en conservation du patrimoine afin de préserver les caractéristiques identitaires des constructions.

La population s'approprie les parcs et espaces verts de la Commission et participe en nombre croissant aux activités qui lui sont offertes. Ainsi, à la suite de deux sondages réalisés en 2013, la Commission a estimé que près de 2,6 millions de visites ont été effectuées uniquement sur la promenade Samuel-De Champlain. Par ailleurs, le programme éducatif *Découvrir la capitale nationale* a permis à 12 000 étudiants et accompagnateurs de partout au Québec d'avoir bien souvent un premier contact avec leur capitale. De plus, au cours de la dernière année, 273 événements, allant de réunions d'affaires à des réceptions de mariage, ont été tenus dans les bâtiments patrimoniaux rénovés du domaine Catarqui.

Le statut de capitale nationale est de plus en plus étroitement lié aux actions que la Commission de la capitale nationale du Québec réalise en collaboration avec l'Assemblée nationale, la Ville de Québec, la Communauté métropolitaine de Québec et ses nombreux autres partenaires. Depuis 1995, la Commission et ses partenaires ont investi un total de 217 millions de dollars dans l'aménagement et l'embellissement de la capitale nationale, soit 162 millions de dollars par la Commission et 55 millions de dollars de ses partenaires. La Commission poursuivra ce partenariat qui lui permet de mettre en valeur la capitale nationale comme lieu de rassemblement et de fierté pour l'ensemble de la population québécoise.

L'année 2013-2014 a été marquante en matière d'études, de plans et de mises en œuvre de nos projets. Le rapport annuel fait état de la diversité de travaux sur lesquels le personnel de la Commission a travaillé. Parmi eux, on peut relever les actions suivantes :

- ▶ La Commission a participé aux séances du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) et a répondu aux questions particulières de cet organisme dans le cadre de l'étude environnementale sur l'aménagement de la phase III de la promenade Samuel-De Champlain (station du Foulon), entre la côte de Sillery et la côte Gilmour à Québec. À la suite du dépôt du rapport d'enquête du BAPE, la Commission s'est engagée à étudier sérieusement les avis émis par cet organisme et à proposer au gouvernement du Québec des aménagements dans la continuité de la phase I de la promenade Samuel-De Champlain.
- ▶ Le joyau des parcs de la Commission, le parc du Bois-de-Coulonge, s'est enrichi en mai 2013 d'un centre d'interprétation qui, par des photographies et des témoignages, montre ce qu'a été la vie des familles des lieutenants-gouverneurs et des employés du domaine durant plus de cent ans.



Le Tribunal de l'Histoire © CCNQ, Christian Desjardins



Centre d'interprétation du Bois-de-Coulonge © CCNQ, Marc-André Grenier

- ▶ En août 2013 était confirmée une somme de 20 millions de dollars pour réaliser des travaux de stabilisation aux Nouvelles-Casernes et, en janvier 2014, l'appel public de propositions de vocations pour cet édifice patrimonial était lancé.
- ▶ L'un des édifices culturels majeurs de la capitale, le Grand Théâtre de Québec, était mis en lumière grâce à une technologie d'éclairage qui permet plus de souplesse dans l'intensité de la lumière tout en combinant une faible consommation d'énergie et une durée de vie prolongée.
- ▶ Alors que l'œuvre *Entre terre et ciel* soulignait le 350^e anniversaire du Séminaire de Québec dans le Vieux-Québec, en face, sur la terrasse de Lévis, était dévoilé le monument en l'honneur de François-Gaston de Lévis.
- ▶ Après onze ans, *Le Tribunal de l'Histoire* présentait sa dernière saison au Palais Montcalm. Il sera remplacé en octobre 2014 par une nouvelle série, *Les Trésors de la capitale*.

Encore cette année, la Commission a reçu des distinctions pour l'Observatoire de la Capitale et la promenade Samuel-De Champlain. Dans ce dernier cas, ce sont les gens de la capitale qui estiment que la promenade est parmi les lieux les plus beaux et qui les font le plus vibrer à Québec.

Ces réalisations de la Commission sont le fruit de la passion d'un personnel pleinement engagé à créer du beau et du distinctif pour la capitale nationale. Avec le soutien des membres du conseil d'administration, les membres du comité de direction, les professionnels, le personnel en contact avec la clientèle et celui à la gestion administrative sont conscients qu'ils œuvrent à mettre en valeur le statut de la capitale nationale. Je peux témoigner comme présidente et directrice générale de ce dévouement et de cet engagement constants.

Françoise Mercure

PRÉSENTATION

DE LA COMMISSION

CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 MARS 2014

Un conseil d'administration de treize membres administre les affaires de la Commission de la capitale nationale du Québec. Sa présidente en est aussi la directrice générale; elle est secondée, pour la gestion des affaires courantes, par un comité de direction qui réunit les responsables des quatre directions.

- ▶ M^{me} Françoise Mercure
- ▶ M. Jacques Bouillé
- ▶ M. Daniel A. Denis
- ▶ M^{me} Julie Suzanne Doyon
- ▶ M. Alain Girard
- ▶ M. Christian Goulet
- ▶ M^{me} Jocelyne Gros-Louis
- ▶ M^{me} Louise Labrie
- ▶ M^{me} Anne Marcotte
- ▶ M. Érick Rivard
- ▶ M^{me} Céline Saucier
- ▶ M^{me} Jacinthe B. Simard
- ▶ 1 poste est vacant au 31 mars 2014

ON



Les Nouvelles-Casernes © CCNQ, Christian Desjardins





FRANÇOISE MERCURE, PRÉSIDENTE ET DIRECTRICE GÉNÉRALE

Admise au Barreau en 1980, M^e Françoise Mercure, Ad. E., a pratiqué de façon continue jusqu'en 2012 en droit des affaires et à titre d'arbitre en matière commerciale. Tout au long de sa pratique, elle a participé activement à diverses instances du Barreau du Québec et de Québec, a été décorée de la Médaille du Barreau de Québec en 2002 et a reçu le titre d'Avocate émérite en 2010. En plus d'avoir enseigné à l'École du Barreau, M^e Mercure est impliquée depuis fort longtemps dans la communauté des affaires de Québec. Elle a notamment été membre du conseil d'administration et présidente du Centre local de développement (CLD) de Québec, vice-présidente de la Fondation Rues Principales et présidente de l'Office du tourisme de Québec. En 2001, elle a été la première femme à présider le conseil d'administration de la Chambre de commerce et d'industrie de Québec en 192 ans d'histoire. En 2003, elle a reçu le Prix hommage au gala Femmes de mérite de la YWCA de Québec.



JACQUES BOUILLÉ

(M. Bouillé est également membre du comité sur l'éthique.)

Jacques Bouillé a fait des études commerciales et occupé plusieurs fonctions en administration publique. Aujourd'hui retraité, il a eu une fructueuse carrière politique en tant que maire de Deschambault, préfet de la municipalité régionale de comté (MRC) de Portneuf et administrateur de la Fédération des municipalités du Québec. Depuis 2005, il poursuit sans relâche son engagement au profit d'associations de développement culturel, touristique et communautaire. Il a été président du comité des fêtes du 300^e anniversaire de la municipalité de Deschambault.



DANIEL A. DENIS

(M. Denis est également représentant du conseil d'administration au comité consultatif de l'aménagement, du design et de l'architecture.)

Titulaire d'un baccalauréat en architecture de l'Université Laval, Daniel A. Denis est membre de l'Ordre des architectes du Québec depuis 1987. M. Denis a agi comme concepteur principal pour une firme d'architectes pendant plusieurs années avant de fonder son propre cabinet d'architecture à Québec en 1994. Il a réalisé un certificat en gestion de projets de concert avec le Project Management Institute (PMI) de l'université Washington à Seattle, É.-U., en 1993. Il détient également un certificat en processus de conception intégrée (PCI). Dans un souci d'amélioration constante, il a obtenu, en 2004, l'accréditation LEED, décernée par le United States Green Building Council. M. Denis a donc développé une expertise dans le domaine du développement durable et a réalisé plusieurs projets intégrant diverses stratégies écoénergétiques, en plus d'avoir été président du comité du Réseau en bâtiment vert et intelligent (BVI) de la démarche ACCORD pendant près de trois ans. Actuellement président de la Caisse Desjardins de Limoilou, il a également été président de la Chambre de commerce de Québec en 2007-2008.



Promenade Samuel-De Champlain © CCNQ, Jonathan Robert



JULIE SUZANNE DOYON

(M^e Doyon est également membre du comité de vérification.)

Avocate de formation, Julie Suzanne Doyon est directrice générale de la société immobilière Location Imafa, s.e.c. Elle est également très engagée dans le domaine de la santé et des services sociaux, notamment comme première vice-présidente à l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux et comme présidente du Centre de santé et de services sociaux Alphonse-Desjardins. Elle est de plus vice-présidente du conseil d'administration du Musée de la civilisation et membre du conseil d'administration du Groupe Femmes, Politique et Démocratie.



ALAIN GIRARD

Ayant obtenu son certificat en évaluation immobilière tout en travaillant dans le domaine de l'évaluation, Alain Girard devient évaluateur agréé en 1984. À cette date, il s'investit dans l'entreprise familiale (Cogirès inc.). Il occupe maintenant le poste de président-directeur général à l'Hôtel Château Laurier Québec et à l'Hôtel Château Bellevue. Outre ses fonctions quotidiennes en gestion hôtelière, M. Girard s'implique dans le milieu des affaires, particulièrement dans le domaine hôtelier et touristique. Déjà, en 1976, il devient le président fondateur de l'Association des commerçants de la Grande Allée (maintenant Action promotion Grande Allée). Au fil des ans, divers organismes et regroupements auront pu bénéficier de son soutien sur différents plans (porte-parole, membre de C. A., vice-président ou président), dont l'Office du tourisme de Québec, les ATR associées du Québec, la Fondation québécoise de la relève en tourisme, l'Association des hôteliers du Québec et la Société d'initiative du Vieux-Québec devenue l'Association des gens d'affaires du Vieux-Québec. Également très engagé socialement, il appuie la Société Alzheimer de Québec (membre du C. A.) et s'implique depuis déjà plusieurs années auprès de Centraide Québec et Chaudière-Appalaches comme membre du comité des dons majeurs, pour ne nommer que ces organismes.



CHRISTIAN GOULET

(M. Goulet est également membre du comité de vérification.)

Bachelier en administration des affaires de l'Université Laval, Christian Goulet est président-directeur général de la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances depuis mars 2014. Il a occupé le poste de vice-président adjoint secteur public et responsable de la région de Québec chez Bell Canada de 2002 à 2014. Il a d'abord été conseiller en marketing pour la compagnie Mallett et Maheux, puis consultant en marketing pour Stentor – Bell Canada.



JOCELYNE GROS-LOUIS

Membre fondatrice et directrice générale depuis 35 ans du Centre d'amitié autochtone de Québec et de ses entreprises affiliées, structures d'accueil et de services pour les autochtones en milieu urbain, Jocelyne Gros-Louis est devenue la première femme à occuper le poste de grande chef de la nation huronne-wendate en 1992. En 2003, elle a été honorée du titre de Femme de mérite dans la catégorie « Affaires publiques » par la YWCA de Québec. Elle a aussi été récipiendaire, en 1992, de la Médaille commémorative du Gouverneur général du Canada en reconnaissance de sa contribution au bien-être de sa communauté.



LOUISE LABRIE

[M^{me} Labrie est également membre du comité de vérification et membre du comité sur l'éthique.]

Louise Labrie, CA, est membre de l'Ordre des comptables agréés du Québec. Elle détient un baccalauréat en administration des affaires, option comptabilité, qu'elle a réalisé à l'Université Laval. M^{me} Labrie est associée au sein du Groupe-conseil stratégie et performance, de Raymond Chabot Grant Thornton, et possède plus de 18 ans d'expérience en consultation, en gestion et en audit spécialisé, dont 8 ans à titre de directrice en audit financier.



ANNE MARCOTTE

[M^{me} Marcotte est également représentante du conseil d'administration au comité consultatif de la commémoration et membre du comité sur l'éthique.]

Anne Marcotte a réalisé un certificat en administration/marketing à l'Université Laval en 1992. Dans les années 1990, elle a lancé Marcotte Multimédia inc., une entreprise de solutions Internet qui comptait parmi ses prestigieux clients le *Washington Post*. Près de 10 ans plus tard, une autre passion l'a poussée à vendre sa compagnie à Transcontinental, un important leader dans l'industrie des communications en Amérique du Nord. Aujourd'hui, elle se consacre à promouvoir l'entrepreneuriat ainsi que la poursuite des rêves et des ambitions à titre de productrice/animatrice télé, chroniqueuse et conférencière. Dans une édition spéciale publiée en 2006, le magazine *Clin d'œil* élevait Anne Marcotte au rang des 25 femmes les plus « allumées » au Québec. Le même magazine l'a répertoriée de nouveau en 2007 dans un dossier spécial intitulé « Ces femmes qui font la différence ».



ÉRICK RIVARD

[M. Rivard est également représentant du conseil d'administration au comité consultatif de l'aménagement, du design et de l'architecture.]

Érick Rivard est architecte associé et designer urbain auprès de Groupe A / Annexe U. Titulaire de deux maîtrises en architecture, il s'intéresse à la gestion des paysages et à l'intégration de l'architecture dans le paysage. Il enseigne dans la concentration de design urbain à l'École d'architecture de l'Université Laval et est un collaborateur du GIRBa (Groupe interdisciplinaire de recherche sur les banlieues). Il travaille régulièrement à la réalisation de plans d'ensemble et de schémas d'aménagement et de développement afin de concilier les besoins fonctionnels aux considérations environnementales. Professionnel accrédité du Conseil canadien du bâtiment durable (PA LEED), il est membre de la Commission d'urbanisme de la Ville de Québec depuis 2010. Il s'est distingué en remportant le concours pour l'Îlot des Palais à Québec ainsi que le premier prix de design aux Entretiens Jacques Cartier à Lyon. Il a été administrateur de Bibliothèque et Archives nationales du Québec de 2005 à 2009.



CÉLINE SAUCIER

(M^{me} Saucier est également représentante du conseil d'administration au comité consultatif de la commémoration.)

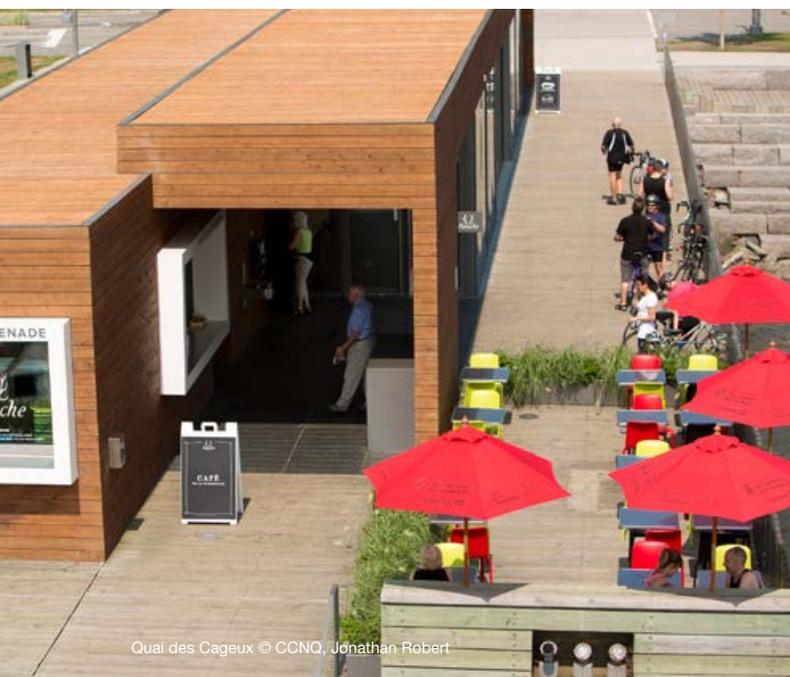
Anthropologue, muséologue et titulaire d'un doctorat sur l'art inuit contemporain, Céline Saucier est nommée consule honoraire du Royaume de Norvège à Québec en 2006. Elle est présidente et directrice générale de la Fondation Patrimoine historique international (Canada) et siège au conseil d'administration de la Fondation SSQ. Membre de plusieurs organisations internationales liées au patrimoine culturel et naturel, elle est aussi engagée dans diverses associations culturelles québécoises.



JACINTHE B. SIMARD

(M^{me} Simard est également membre du comité de vérification.)

Au cours de sa vie active, Jacinthe B. Simard a occupé les fonctions de conseillère municipale puis de mairesse de la ville de Baie-Saint-Paul pendant 13 ans. Lors de cette même période, elle a été élue préfète de la MRC de Charlevoix et a occupé le poste de présidente de l'Union des municipalités régionales de comté du Québec (devenue la FQM) pendant 5 ans. À la retraite depuis le tournant du siècle, elle siège à de nombreux conseils d'administration, dont l'Agence d'efficacité énergétique. Elle a été présidente de la Fondation Rues Principales et vice-présidente du Fonds-Soutien des MRC de la Capitale-Nationale. Depuis 2002, elle est membre du Comité de retraite du Régime de retraite des élus municipaux (RREM). En 2012, elle a adhéré à la Fondation de l'Hôpital de Baie-Saint-Paul et au Centre d'archives régional de Charlevoix (CARC). Détentrice d'un certificat de premier cycle en administration de l'Université du Québec à Chicoutimi obtenu en 1984, elle a reçu en 2008 le prix Femmes de mérite « Services publics » de la YWCA de Québec, alors qu'en 1990, elle s'est vu décerner le titre d'Excellence « Femme/Cadre » de l'Association des femmes de carrière du Québec métropolitain.



«Avec le soutien du conseil d'administration, les membres du comité de direction et le personnel de la Commission sont conscients qu'ils œuvrent à mettre en valeur le statut de la capitale nationale.»

ORGANIGRAMME

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Françoise Mercure, présidente

COMITÉ DE VÉRIFICATION

COMITÉ CONSULTATIF DE
L'AMÉNAGEMENT, DU DESIGN
ET DE L'ARCHITECTURE

COMITÉ CONSULTATIF
DE LA COMMÉMORATION

COMITÉ SUR L'ÉTHIQUE

DIRECTION GÉNÉRALE

Françoise Mercure, directrice générale

BUREAU DE PROJET
STATION DU FOULON
(phase III)

COMITÉ DE SUPPORT À
LA RÉALISATION

NOUVELLES- CASERNES
(vocation)

SERVICE DES
COMMUNICATIONS ET DES
RELATIONS PUBLIQUES

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA PROMOTION

Étienne Talbot, directeur

- ▶ Observatoire de la Capitale
- ▶ Programme *Découvrir la capitale nationale*
- ▶ Domaine Cataract

DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'ARCHITECTURE

Juan Vargas, directeur

DIRECTION DES PARCS ET ESPACES VERTS

Hélène Corriveau, directrice

- ▶ Aménagements extérieurs
- ▶ Bâtiments et infrastructures

DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES

Brigitte Vachon, directrice



Le comité de direction © CCNQ, Pierre Joosten

COMITÉ DE DIRECTION

La gestion des affaires courantes de la Commission de la capitale nationale du Québec est assurée par un comité de direction qui réunit les responsables des quatre directions :

- ▶ Brigitte Vachon, *directrice des affaires administratives*;
- ▶ Juan Vargas, *directeur de l'aménagement et de l'architecture*;
- ▶ Françoise Mercure, *présidente et directrice générale*;
- ▶ Hélène Corriveau, *directrice des parcs et espaces verts*;
- ▶ Étienne Talbot, *directeur du développement et de la promotion*;
- ▶ Manon Tardif, *secrétaire du comité de direction*.

COMITÉS DE LA COMMISSION

Afin de pourvoir à la régie interne de la Commission et de se doter d'une expertise dans la conduite de certains dossiers, le conseil d'administration a approuvé la constitution de quatre comités :

- ▶ le comité de vérification;
- ▶ le comité sur l'éthique;
- ▶ le comité consultatif de la commémoration;
- ▶ le comité consultatif de l'aménagement, du design et de l'architecture.

COMITÉ DE VÉRIFICATION :

- ▶ Louise Labrie, *présidente par intérim*
- ▶ Julie Suzanne Doyon
- ▶ Christian Goulet
- ▶ Jacinthe B. Simard
- ▶ 1 poste vacant

COMITÉ SUR L'ÉTHIQUE :

- ▶ Jacques Bouillé, *président*
- ▶ Louise Labrie
- ▶ Anne Marcotte

COMITÉ CONSULTATIF DE LA COMMÉMORATION :

- ▶ Anne Marcotte, *productrice/animatrice, représentante du conseil d'administration*
- ▶ Céline Saucier, *anthropologue et muséologue, représentante du conseil d'administration*
- ▶ Paul-Louis Martin, *historien et ethnologue, président du comité*
- ▶ Steve Cameron, *gestionnaire*
- ▶ Jean Desautels, *consultant en gestion patrimoniale*
- ▶ Chantale Émond, *directrice arts et patrimoine*
- ▶ David Gagné, *historien*
- ▶ Jocelyne Milot, *ethnologue et muséologue*
- ▶ Marc Richard, *géographe*
- ▶ Jocelyn St-Pierre, *historien*

COMITÉ CONSULTATIF DE L'AMÉNAGEMENT, DU DESIGN ET DE L'ARCHITECTURE :

- ▶ Daniel A. Denis, *architecte, représentant du conseil d'administration*
- ▶ Érick Rivard, *architecte, représentant du conseil d'administration*
- ▶ Claude Belzile, *architecte, président du comité*
- ▶ Jean Bissonnette, *urbaniste*
- ▶ Dan Hanganu, *architecte*
- ▶ Fabio Jimenez, *architecte*
- ▶ Alain Lemay, *architecte*
- ▶ Serge Masson, *architecte*
- ▶ Bernard St-Denis, *architecte paysagiste*
- ▶ Geneviève Vachon, *architecte*



EMPLOYÉS PAR DIRECTION AU 31 MARS 2014

DIRECTION GÉNÉRALE

- ▶ Manon Tardif, *technicienne en administration*
- ▶ Geneviève Clavet, *agente d'information, Service des communications et des relations publiques*
- ▶ Gilles Émond, *coordonnateur, conseiller en communication*
- ▶ Anne-Marie Gauthier, *coordonnatrice, Service des communications et des relations publiques*

DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES

- ▶ Annik Cassista, *technicienne en gestion des documents*
- ▶ Josée Fortin, *technicienne en administration*
- ▶ Joss-Linn Gagné, *téléphoniste-réceptionniste*
- ▶ Claudia Gagnon, *agente de bureau*
- ▶ Evelyne Gilbert, *conseillère en gestion des ressources humaines*
- ▶ Annie Laprise, *adjointe administrative*
- ▶ Suzanne Lavoie, *agente de bureau*
- ▶ Julie Lemieux, *technicienne aux contrats*
- ▶ France Lessard, *agente de bureau*
- ▶ Martine Mailloux, *conseillère en gestion des ressources financières*
- ▶ Nathalie Martel, *technicienne en administration*
- ▶ Amélie Normandin, *agente de bureau*
- ▶ Rémy Pelchat, *responsable de l'informatique*
- ▶ Nancy Perreault, *agente de secrétariat*
- ▶ Clara Proust, *technicienne en administration*
- ▶ Hélène Savary, *téléphoniste-réceptionniste*
- ▶ Sylvie Turbide, *juriste*

DIRECTION DES PARCS ET ESPACES VERTS

- ▶ Nathalie Baron, *horticultrice*
- ▶ Denis Bouchard, *coordonnateur aux bâtiments et autres infrastructures*
- ▶ Gaétan Boucher, *horticulteur-arboriculteur*
- ▶ Stéphane Caron, *horticulteur*
- ▶ Alexis Chevalier, *horticulteur*
- ▶ Chantale Costello, *horticultrice*
- ▶ Brigitte Côté, *horticultrice*
- ▶ Jennifer Dion, *horticultrice*
- ▶ Chantal Michaud, *horticultrice*
- ▶ Maryse Pineau, *coordonnatrice aux aménagements extérieurs*
- ▶ Louise Plourde, *horticultrice*
- ▶ Solange Thivierge, *superviseure de l'entretien des aménagements extérieurs*
- ▶ Suzanne Trudel, *horticultrice*

DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'ARCHITECTURE

- ▶ Geneviève Béliveau, *conseillère en aménagement et en architecture*
- ▶ Mônica Bittencourt Machado, *architecte paysagiste, aménagiste et chargée de projet*
- ▶ Francine B. Lavoie, *agente de secrétariat*
- ▶ Josiane Dufault, *urbaniste et chargée de projet*
- ▶ Véronique Koulouris, *conseillère en architecture et en conception lumière et chargée de projet*
- ▶ Philippe Plante, *urbaniste et chargé de projet*
- ▶ Frédérick Rioux, *technicien en aménagement et urbanisme*
- ▶ Jean-Philippe Servant, *coordonnateur en aménagement et architecture*
- ▶ Larry Tremblay, *ingénieur civil et chargé de projet*
- ▶ Lucie Tremblay, *architecte et chargée de projet*
- ▶ France Turcotte, *adjoite administrative*

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA PROMOTION

- ▶ Andréanne Bernard, *chargée de projet*
- ▶ Nicolas Giroux, *historien et chargé de projet*
- ▶ Hélène Jean, *chargée de projet*
- ▶ Amélie Kawa, *adjoite administrative*
- ▶ Julie Payeur, *chargée de projet*
- ▶ Frédéric Smith, *historien et chargé de projet*
- ▶ Ève-Marie St-Pierre, *chargée de projet*



Les Nouvelles-Casernes © CCNQ, Christian Desjardins



DOMAINE CATARAQUI

- ▶ Noémie Bégin-Petitclerc, *agente de secrétariat*
- ▶ Nicolas Côté, *commis à l'accueil*
- ▶ Guy Lamothe, *responsable de la gestion*
- ▶ Kevin Landry, *commis à l'accueil*
- ▶ Audrée Ouellet, *commis à l'accueil*

PROGRAMME DÉCOUVRIR LA CAPITALE NATIONALE ET OBSERVATOIRE DE LA CAPITALE

- ▶ Guylaine Asselin, *guide-animatrice*
- ▶ Charles Beaudry, *guide-animateur*
- ▶ Josée Brochu, *guide-animatrice*
- ▶ Michel Caron, *guide-animateur*
- ▶ Pierre Corriveau, *commis à l'accueil*
- ▶ Isabelle Dionne, *guide-animatrice et superviseure*
- ▶ Hélène Dorval, *guide-animatrice*
- ▶ Heidi Gervais, *guide-animatrice*
- ▶ Catherine Giguère-Lemelin, *commis à l'accueil*
- ▶ Marie-Claude Grenon, *agente aux réservations et à la promotion*
- ▶ Josiane Lambert, *agente aux réservations et à la promotion*
- ▶ Patrice Murray, *guide-animateur*
- ▶ Brigitte Nadeau, *guide-animatrice*
- ▶ Marie-Josée Paradis, *guide-animatrice*
- ▶ Zelda Perrichon, *commis à l'accueil*
- ▶ Geoffrey Rosart, *préposé à l'accueil*
- ▶ Denis Samson, *guide-animateur*
- ▶ Annie Sanfaçon, *responsable de l'Observatoire de la Capitale et du programme Découvrir la capitale nationale*
- ▶ Neil Schomaker, *guide-animateur*
- ▶ Michel Sirois, *guide-animateur*
- ▶ Simon-Pierre Tremblay, *préposé à l'accueil*

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2013-2014

AMÉNAGER, GÉRER ET EXPLOITER

La Commission de la capitale nationale du Québec veille à aménager la capitale en mettant en valeur ses attributs de lieu du pouvoir et de symbole de rassemblement. Pour ce faire, la Commission doit, dans la communauté métropolitaine de Québec :

- ▶ contribuer à l'aménagement et à l'amélioration des édifices et équipements qui caractérisent une capitale;
- ▶ établir des places, des parcs et des jardins, des promenades ainsi que des monuments et des œuvres d'art;
- ▶ contribuer à l'amélioration de la qualité de l'architecture et du paysage;
- ▶ contribuer à la conservation, à la mise en valeur et à l'accessibilité de places, de parcs et de jardins, de promenades et de voies publiques, de même que de sites, d'ouvrages, de monuments et de biens historiques assurant l'embellissement ou le rayonnement de la capitale;
- ▶ contribuer à la réalisation de travaux destinés à améliorer l'accès à la capitale.

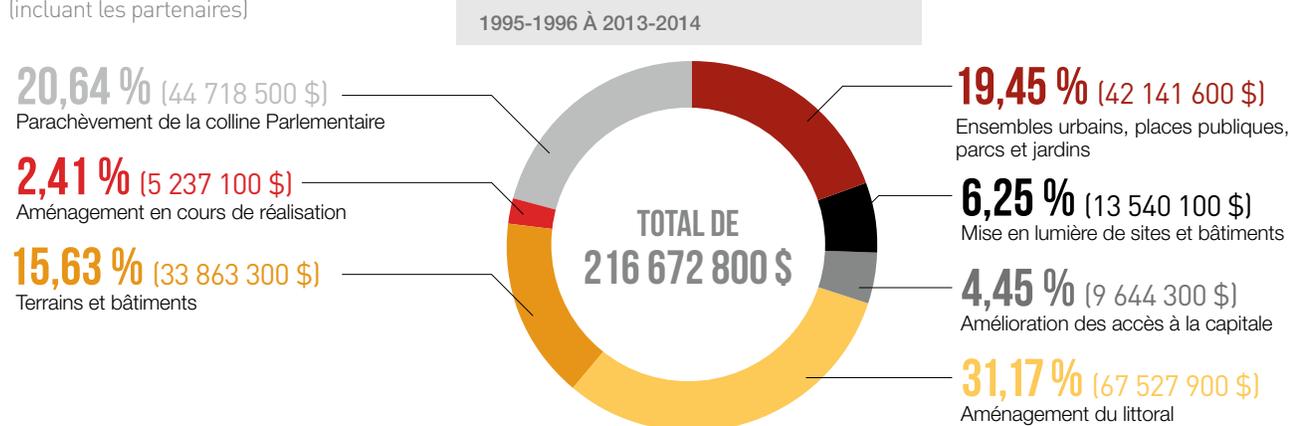




GRAPHIQUE 1

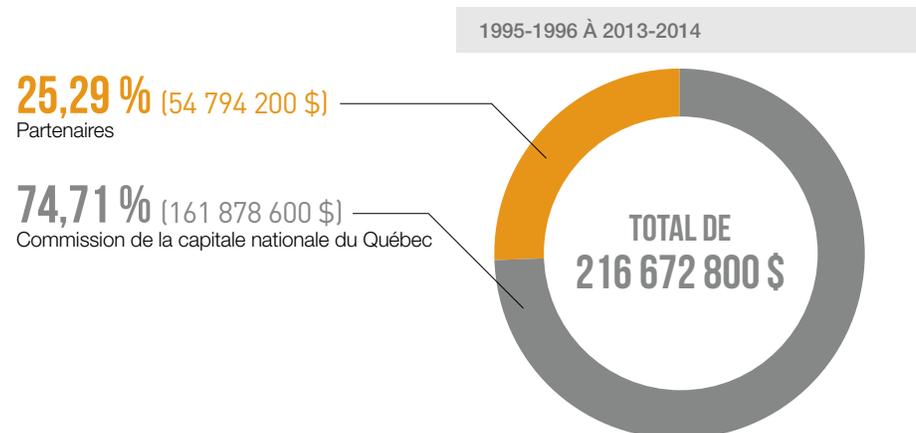
Sommaire des investissements selon les axes d'intervention

(incluant les partenaires)



GRAPHIQUE 2

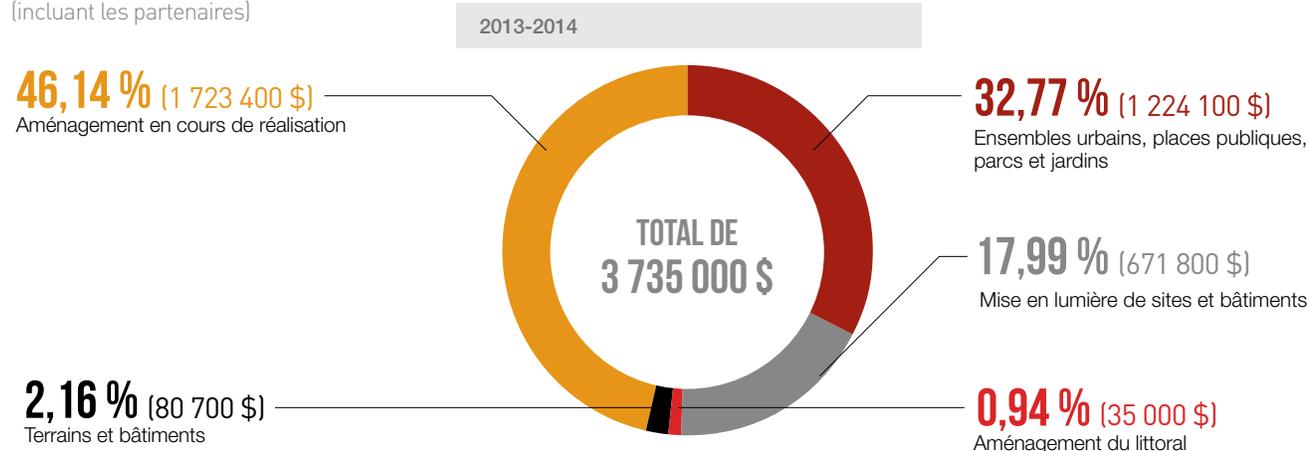
Sommaire des investissements selon les sources de fonds



GRAPHIQUE 3

Sommaire des investissements selon les axes d'intervention

(incluant les partenaires)



AMÉNAGER DES ENSEMBLES URBAINS, DES PLACES, DES PARCS ET DES ESPACES VERTS

Depuis sa création en 1995, la Commission a réalisé de nombreux projets d'aménagement, toujours marqués du sceau de l'exemplarité. Épaulée par son comité consultatif de l'aménagement, du design et de l'architecture, elle a su créer un réseau d'espaces publics, de places, de parcs et d'espaces verts rendant la capitale plus attrayante.

Mise en valeur de la colline Parlementaire | Plan directeur d'aménagement de l'axe central

Les actions de la Commission dans ce secteur s'inscrivent dans le cadre du plan directeur de parachèvement de la colline Parlementaire dont elle s'est dotée. La Commission y joue un rôle fédérateur auprès des organismes gouvernementaux et poursuit son engagement dans le développement de la colline Parlementaire, conformément à ses prérogatives.

L'élaboration du plan directeur d'aménagement du parc de l'Amérique-Française, du parc de la Francophonie et de leurs abords représente un projet porteur pour la colline Parlementaire. En collaboration avec les partenaires tels que l'Assemblée nationale, Travaux publics Canada et la Ville de Québec, plusieurs pistes de réflexion ont été ébauchées pour créer un axe culturel reliant le Grand Théâtre de Québec et le Manège militaire de Québec. Sous la gouverne de la Commission, cette planification fait l'objet d'un travail approfondi, dont la première phase consiste en la réalisation d'un plan directeur du secteur central de la colline Parlementaire.

Coulée verte | Requalification du secteur nord de la rue Dauphine

Depuis 2002, la Commission s'est engagée à requalifier les toitures du stationnement de la place d'Youville en aménageant un toit vert. Une première phase a été réalisée, soit l'aménagement du secteur sud; la réalisation de la deuxième phase est projetée pour l'automne 2014. Ce projet sera développé en partenariat avec la Société québécoise des infrastructures, qui en assurera le financement. Pour sa part, la Commission agit comme expert en architecture du paysage.

Cartes postales

Le projet Cartes postales poursuit son élan qui vise l'aménagement d'un réseau de belvédères pour donner accès et mettre en valeur certains paysages emblématiques de la capitale nationale. L'importance attribuée à ces points de vue s'exprimera par la recherche d'une qualité supérieure du design et par la création d'une vitrine du savoir-faire québécois.

Place de l'Assemblée Nationale © CCNQ, Jean-Philippe Servant



Nouvelles-Casernes

Considérées comme le plus long édifice érigé en Nouvelle-France, les Nouvelles-Casernes constituent un héritage majeur du Régime français. Occupé dès 1752, le bâtiment accueille les troupes françaises puis, après la guerre de la Conquête, les militaires britanniques pendant plus d'un siècle. Converti en usine de munitions, la première au Canada, l'édifice est devenu la propriété des Augustines de l'Hôtel-Dieu en 1966. Le projet des religieuses d'y aménager une école d'infirmerie ne se réalisant pas, le site a été abandonné et laissé sans vocation.

Les Nouvelles-Casernes présentent un intérêt patrimonial pour leur valeur tant historique qu'architecturale et archéologique. Classées par les gouvernements fédéral et provincial, elles ont contribué à l'inscription de l'arrondissement historique du Vieux-Québec à la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Le 23 août 2013, le gouvernement du Québec annonçait qu'il confiait 20 M\$ à la Commission avec le mandat de veiller à la stabilisation de l'ensemble bâti et de proposer de nouvelles vocations pour redonner vie à ce bien patrimonial unique. Après avoir mené des consultations, la Commission lançait un appel public de propositions de vocations pour les Nouvelles-Casernes en janvier 2014.

Pour le maintien de cet actif, la portée générale et le calendrier approximatif des travaux de stabilisation ont été établis puis présentés au ministère de la Culture et des Communications, lequel s'est engagé à soutenir la Commission en produisant un plan de conservation du site des Nouvelles-Casernes. Ont également été élaborés des appels d'offres en vue du choix des firmes qui réaliseront les plans et devis de la première phase du projet de stabilisation du bâtiment ainsi qu'une étude de potentiel archéologique du site.

RÉAMÉNAGEMENT DU LITTORAL DU FLEUVE

Le fleuve Saint-Laurent représente l'un des plus beaux attraits de la capitale, tant pour ses visiteurs que pour ses résidents. Misant sur l'appropriation des espaces naturels par la population, la Commission travaille à développer un réseau reliant le littoral, les sentiers et les parcs d'intérêt aux abords du fleuve, de façon à mettre en valeur les rives du Saint-Laurent. La promenade Samuel-De Champlain, qui a été inaugurée en juin 2008, est un succès de fréquentation. À partir de deux sondages effectués en 2013, la Commission estime que plus de 280 000 usagers différents ont effectué un total de 2,6 millions de visites au cours de l'année. Ces visiteurs proviennent à 77 % de la région métropolitaine de Québec, à 21 % d'autres villes du Québec et à 2 % de l'extérieur du Québec. Et ces visiteurs expriment une satisfaction impressionnante pour la promenade Samuel-De Champlain; en effet, 99,2 % se disent très et assez satisfaits de leur visite.

Promenade Samuel-De Champlain : sentier des Grèves

Afin de maximiser l'accès au littoral et redonner le fleuve aux Québécois, la Commission a aménagé le sentier des Grèves. Lorsqu'il sera terminé, ce parcours piétonnier reliera le quai des Cageux à la promenade de la plage Jacques-Cartier. Le budget total consenti pour ce projet est de 6 M\$.

Promenade Samuel-De Champlain : station du Foulon

La troisième phase de la promenade Samuel-De Champlain a été soumise au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, lequel a déposé son rapport en novembre 2013. Depuis, la Commission s'affaire à adapter le projet et à réaliser la version définitive du dossier d'affaires; cette étape sera réalisée d'ici la fin de 2014.

Promenade Samuel-De Champlain : réaménagement du littoral est et de ses abords

Pour ouvrir de nouvelles fenêtres sur le fleuve, la Commission poursuit la réalisation du plan directeur d'aménagement du littoral situé entre la baie de Beauport et l'embouchure de la rivière Montmorency. La Commission travaille conjointement avec le ministère des Transports du Québec et la Ville de Québec afin de bonifier les paysages, d'améliorer l'accès aux rives et de maintenir la fluidité du réseau routier.

PARCS

Parc du Bois-de-Coulonge

La Commission a mené des travaux de restauration et de préservation du bâtiment de l'ancienne chaufferie des serres situé au cœur de parc du Bois-de-Coulonge. Depuis mai 2013, ce bâtiment patrimonial accueille le nouveau centre d'interprétation du parc et une exposition permanente sur la vie dans ce parc, qui a servi de résidence vice-royale et a logé les lieutenants-gouverneurs durant plus de cent ans. Par ailleurs, la Commission effectue une mise à jour du plan directeur d'aménagement du parc afin d'analyser le potentiel d'occupation des autres bâtiments et l'optimisation de l'emprise des voies de circulation véhiculaire du parc.

Domaine Catarauqui | Révision du plan directeur d'aménagement et mise en valeur du domaine

Afin de répondre à la nouvelle vocation du domaine Catarauqui, la Commission révisé le plan directeur élaboré en 2004. Ce plan vise non seulement à offrir à la population un espace public de détente, mais aussi une expérience historique et gastronomique. La Commission, qui a déjà agrandi le stationnement, installera du mobilier (bancs, tables à pique-nique, supports à vélos, poubelles, cendriers, distributeurs de sacs à déjections canines) ainsi que des enseignes de signalisation et d'information.

Parc des Moulins | Plan concept du secteur sud

La Commission prépare les plans préliminaires d'aménagement du secteur sud du parc comme première phase d'intervention prévue par le plan directeur élaboré en septembre 2010. Cet aménagement prévoit le réaménagement de la « petite ferme », la consolidation et la mise en valeur du moulin Douville et l'accès sud du parc. La première phase des travaux est envisagée pour l'année financière 2015-2016.

Place de l'Assemblée-Nationale | Saison hivernale

Afin d'animer la place de l'Assemblée-Nationale pendant la saison hivernale, la Commission développe un projet éphémère d'embellissement pour l'ensemble du secteur en partenariat avec l'Assemblée nationale et la Ville de Québec. Le projet vise l'installation de l'éclairage décoratif dans les branches des arbres et sur la fontaine de Tourny de novembre 2014 à mars 2015.

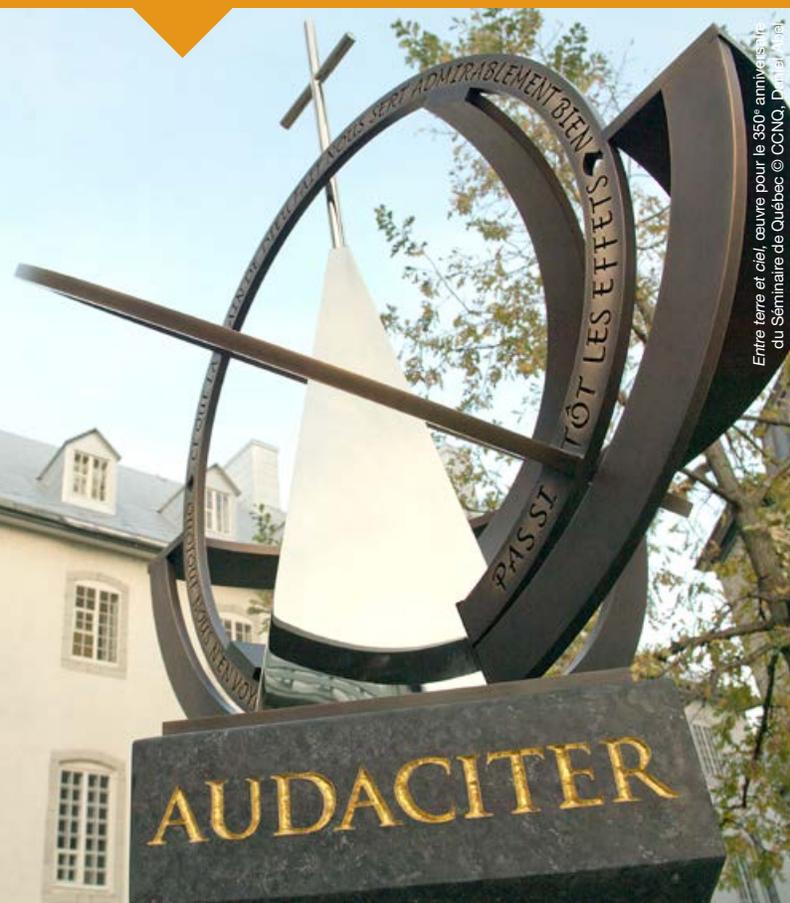


Sentier des Grèves © CCNQ, Larry Tremblay



Les ruches au parc des Moulins © CCNQ, Jean-Philippe Servant

«Alors que l'œuvre *Entre terre et ciel* soulignait le 350^e anniversaire du Séminaire de Québec dans le Vieux-Québec, en face, sur la terrasse de Lévis, était dévoilé le monument en l'honneur de François-Gaston de Lévis.»



ŒUVRES D'ART ET MONUMENTS

Inventaire de sites potentiels d'accueil des monuments et des œuvres d'art

La Commission a élaboré une vision de l'implantation de l'art public et commémoratif dans l'agglomération de la capitale nationale. S'appuyant sur sa politique de commémoration, elle a entrepris cette action dans le but de répondre à l'objectif suivant : veiller à un équilibre de ses interventions sur son territoire. Pour ce faire, elle a répertorié et caractérisé en 2010 les lieux offrant un potentiel d'accueil d'éventuelles œuvres d'art public et commémoratif. Une présentation du répertoire auprès des partenaires ciblés a été effectuée au printemps 2013.

Monument François-Gaston-de-Lévis Aménagement paysager

La Commission a réalisé, avec l'artiste québécois Charles-Olivier Roy, le monument François-Gaston-de-Lévis sur la terrasse du Chevalier-de-Lévis. Le monument a été dévoilé le 19 juin 2013.

Œuvre *Entre terre et ciel* Aménagement paysager

Pour souligner le 350^e anniversaire du Séminaire de Québec, la Commission, en partenariat avec le Séminaire de Québec, a réalisé un concours pour la création d'une œuvre ainsi que le réaménagement de l'entrée du Séminaire de Québec située au 1, côte de la Fabrique, à Québec. Conçue par l'artiste Lucienne Cornet, l'œuvre choisie a été dévoilée le 15 octobre 2013.

Buste de Taras Chevtchenko Aménagement paysager

Ce monument commémore le bicentenaire de la naissance de Taras Chevtchenko, le poète national de l'Ukraine. Également peintre et humaniste, il a affirmé, au prix de sa vie, l'identité nationale ukrainienne et favorisé la sauvegarde de la culture et de la langue ukrainiennes. Le buste est l'œuvre du sculpteur d'origine ukrainienne Oleh Lesiuk. Don de la communauté ukrainienne du Québec reçu le 25 mars 2014, le monument a été rendu possible grâce à la collaboration de la Ville de Québec et de la Commission de la capitale nationale du Québec. Le monument Taras-Chevtchenko sera situé sur l'allée des Poètes, rue D'Auteuil, à Québec.

Buste de Juan Pablo Duarte Aménagement paysager

Situé entre le Palais de justice de Québec et la rivière Saint-Charles, le parc de l'Amérique-Latine est consacré à la commémoration de nations d'Amérique latine par l'installation de monuments présentant leurs personnages historiques importants. Le parc de l'Amérique-Latine accueillera un nouveau buste en 2014, celui de Juan Pablo Duarte, père de la patrie dominicaine. Conçu par le sculpteur Domingo Guaba, le monument a été offert par la République dominicaine et par la Fondation Dominicaine-Canadienne le 28 juin 2013.

Buste de Camille Laurin Aménagement paysager

En novembre 2013, le Fonds commémoratif Camille-Laurin a offert en don le buste de Camille Laurin à la Commission. Œuvre du sculpteur Léonard Simard, le buste du « père de la loi 101 » rappelle la contribution du docteur Laurin au rayonnement de la langue française au Québec et dans le monde. Ce buste sera installé temporairement au parc de la Francophonie.

PLAN LUMIÈRE

En poursuivant la mise en œuvre de son Schéma directeur d'aménagement lumière (SDAL), la Commission développe une expertise fine dans la mise en valeur de bâtiments par la lumière.

Illumination du Grand Théâtre de Québec

L'illumination du Grand Théâtre de Québec, en septembre 2013, est la première intervention de mise en valeur du patrimoine moderne du Plan lumière. L'édifice, situé sur la colline Parlementaire et créé par l'architecte et urbaniste Victor Prus, a été inauguré en 1971.

Le concept suggère de faire rayonner l'activité culturelle présentée à l'intérieur de l'édifice, l'illumination devenant elle-même spectacle! Le volume principal de l'édifice est mis en valeur par une lumière blanche émanant des sources d'éclairage situées dans le bas des murs et au pourtour, alors que la variété des disciplines artistiques déployées à l'intérieur (théâtre, musique, opéra, danse, etc.) est exprimée par le changement de couleur des sources d'éclairage sur les pilastres formant la colonnade qui entoure l'immeuble. Ainsi, au quotidien, l'architecture du Grand Théâtre est mise en valeur selon les activités au programme dans l'édifice.

La mise en lumière a été réalisée avec la technologie d'éclairage de type DEL (diodes électroluminescentes), permettant notamment une faible consommation d'énergie et une durée de vie prolongée. Par ailleurs, cette technologie offre de la polyvalence dans la programmation des intensités lumineuses et des couleurs. L'inauguration du projet a fait l'objet d'une programmation spéciale d'allumage des systèmes au rythme d'une musique de Paul Duka (*La Péri*) interprétée par des musiciens de l'Orchestre symphonique de Québec, sous la direction du maestro Fabien Gabel.

La Commission travaille également à la mise en lumière de l'église de Saint-Augustin-de-Desmaures. Cette mise en lumière marquera une des entrées à la capitale, celle le long de l'historique chemin du Roy. Comme pour le Grand Théâtre de Québec, la mise en lumière de cette église, prévue pour mai 2014, sera réalisée avec la technologie d'éclairage de type DEL. Est également prévue une programmation spéciale d'allumage des systèmes au rythme d'une musique classique.

Plan lumière de la Commission et réseau international des « villes lumière »

En tant que membre LUCI (Lighting Urban Community International), qui regroupe les « villes lumière » à travers le monde, et afin d'actualiser et d'assurer son leadership pour le développement du Plan lumière, la Commission a participé au *Lyon Light Festival Forum 2013* organisé par LUCI, du 6 au 8 décembre 2013, pendant la fête des lumières de Lyon. Cette ville européenne est celle qui a le plus exploité la lumière comme moyen de mise en valeur du patrimoine bâti. Elle présente un bassin de réalisations parmi les plus innovantes en matière d'installations pérennes, festives et événementielles. La rencontre annuelle des intervenants dans le domaine de la lumière urbaine qui s'y est déroulée a constitué un pôle d'échange et de réseautage en plus d'être un lieu porteur d'exemples concrets. L'Office du tourisme de Québec, le Bureau du développement touristique et des grands événements et le Comité d'aménagement et de mise en œuvre (CAMEO) de l'Université Laval ont accompagné la Commission à l'événement, compte tenu de leur implication dans des projets intégrant la lumière dans la capitale. La participation de la Commission aux travaux de LUCI assure le développement cohérent du Plan lumière, qui répond à la mission d'embellissement de la capitale nationale et constitue également une plateforme pour promouvoir la capitale.

Rôle-conseil

La Commission poursuit son rôle-conseil auprès de partenaires, de ministères et d'organismes, de municipalités et de sociétés afin de s'assurer que leurs projets d'éclairage ou de mise en lumière s'intègrent dans la vision de son Schéma directeur d'aménagement lumière.

En 2013-2014, la Commission a été présente et active dans deux comités : celui consacré à l'illumination festive de quatre artères commerciales et piloté par l'Office du tourisme dès 2013 ainsi que le « comité lumière » piloté par le Comité d'aménagement et de mise en œuvre (CAMEO) de l'Université Laval, qui s'est amorcé en janvier 2014.

À la suite des recommandations de la Commission, le premier comité a permis l'élaboration par un concepteur lumière de concepts de mise en lumière festives pour les quatre artères ciblées : la rue Saint-Jean, la rue Cartier, la rue Saint-Joseph et la Grande Allée. Le projet d'illumination de la rue Cartier va de l'avant en 2014. Il a particulièrement suscité l'intérêt des intervenants, puisqu'il s'inscrit dans le secteur du Pôle muséal du quartier Montcalm. Le comité lumière du CAMEO se penche sur la planification de l'éclairage du campus et plus particulièrement des projets associés au réaménagement du Grand Axe de l'Université Laval. Un projet est en préparation pour 2014 et la collaboration de la Commission a permis d'en élaborer les besoins.



Église de Saint-Michel de Sillery © CCNQ, Les Photographes Kadi



La promenade Samuel-De Champlain © CCNQ, Anne-Marie Gauthier

Entretien des mises en lumière

Depuis la création de la Commission, plusieurs projets du Plan lumière ont été réalisés. Afin d'assurer la pérennité de l'ensemble de l'œuvre du Plan lumière, la Commission a amorcé en 2013-2014 une démarche de réflexion concernant l'entretien des mises en lumière. Elle constate que l'entretien des mises en lumière du patrimoine religieux soulève des problématiques particulières, notamment à cause du manque de ressources humaines ou financières des fabriques et de certaines spécificités de l'architecture (par exemple, les clochers, les toits et les frontons), en raison desquelles l'entretien devient plus complexe. Dans ce contexte, la Commission propose de mettre sur pied un fonds d'entretien pour les mises en lumière du patrimoine religieux afin de soutenir le financement à long terme des besoins qui y sont rattachés.

Cette année, la Fabrique de Saint-Michel de Sillery, en collaboration avec la Commission, a procédé à la mise à niveau des systèmes d'éclairage de la mise en lumière de l'église de Saint-Michel de Sillery. L'église brille de nouveau de tous ses feux sur le promontoire de la côte de Sillery, éclairage notamment observable depuis la promenade Samuel-De Champlain.

VOIES D'ACCÈS ET PORTES D'ENTRÉE

L'aménagement des voies d'accès et des portes d'entrée permet de projeter une image forte de la capitale en s'appuyant sur la mise en valeur du patrimoine naturel et sur la force des lieux.

Parcours d'accueil

Depuis le dépôt du plan directeur en 2010, la Commission et le ministère des Transports du Québec s'efforcent d'orienter le développement de tous les nouveaux travaux prévus le long du parcours d'accueil suivant la vision d'aménagement élaborée. La Commission planifie la réalisation des composantes stratégiques du projet de manière à illustrer dès le départ l'intention et la faisabilité du projet et à susciter l'adhésion du plus grand nombre d'acteurs et de citoyens au sein de la population concernée.

Planification à la tête des ponts

En collaboration avec le ministère des Transports du Québec et la Ville de Québec, la Commission a poursuivi sa réflexion afin d'élaborer un schéma directeur visant le réaménagement de l'entrée sud de la capitale et le secteur du boulevard Laurier. Le concept proposé doit permettre de réduire au minimum les interventions sur le réseau autoroutier, d'élaborer une vision d'ensemble pour une réalisation à court terme et d'en arriver à un consensus entre les professionnels.

À l'été 2013, un exercice de design participatif a été planifié par la Ville de Québec et le ministère des Transports du Québec, auquel ont collaboré une vingtaine de professionnels du comité technique. La proposition a été présentée au comité décisionnel en janvier 2014. Des sous-comités ont été mis sur pied pour travailler sur des aspects prioritaires tels que le secteur de l'avenue des Hôtels, la structure liant l'autoroute Duplessis au boulevard Laurier et le viaduc Sainte-Foy. Le plan directeur sera déposé en décembre 2014 à la suite de consultations auprès des groupes ciblés.

GÉRER ET EXPLOITER LES PROPRIÉTÉS

La Commission gère dix-huit parcs et espaces verts, dont la superficie totale couvre 181,51 hectares.

Caractérisés par la qualité de leur environnement, ces espaces proposent des aménagements paysagers entretenus de façon exemplaire, des boisés accessibles, de même que de grandes surfaces engazonnées qui accueillent de nombreuses activités populaires et protocolaires.

La Commission est également soucieuse de la qualité de l'entretien et de l'amélioration des dix-sept bâtiments sous sa responsabilité. Un programme d'entretien planifié et des travaux majeurs de mise aux normes des infrastructures sont réalisés grâce à une enveloppe budgétaire de maintien de l'actif. La planification quinquennale de ces travaux d'envergure permet de maintenir les bâtiments en bon état.

Au cours de la dernière année financière, les interventions issues du programme de maintien de l'actif ont totalisé une somme de 123 550 \$.

TABLEAU 1A

INTERVENTIONS DE LA COMMISSION EN 2013-2014 (MAINTIEN DE L'ACTIF)

PARC DU BOIS-DE-COULONGE	
Loge du gardien	
Aménagement d'une salle de bain adaptée	18 700 \$
Inventaire archéologique avant l'ajout d'une rampe d'accès	8 500 \$
Écuries	
Réalisation des plans et devis pour la réfection de la toiture et isolation dans le secteur des bureaux	36 800 \$
Caveau à légumes	
Réalisation des plans et devis pour la réfection de la toiture en bardeaux de cèdre	6 100 \$
Maison du fermier et grange attenante	
Réfection du réseau de drainage sanitaire	4 750 \$
Poulailler	
Réalisation des plans et devis pour la réparation de la toiture en bardeaux de cèdre et des murs	7 800 \$
Centrale électrique	
Réalisation des plans et devis pour la relocalisation de l'entrée électrique dans les écuries et mise aux normes du réseau principal et éclairage	9 900 \$
Infrastructure	
Mur de l'ancien potager (maçonnerie)	6 200 \$
Réparation d'une section de la fontaine en granite	24 800 \$
TOTAL	123 550 \$



Les coûts d'exploitation pour l'entretien et l'amélioration des propriétés de la Commission se sont élevés à 3 889 900 \$, soit 1 978 600 \$ pour l'entretien des aménagements extérieurs, 432 800 \$ pour l'entretien des bâtiments et des infrastructures et 1 478 500 \$ pour les taxes foncières et scolaires.

TABLEAU 1B

INTERVENTIONS D'ENTRETIEN DE LA COMMISSION EN 2013-2014 (BUDGET D'EXPLOITATION)

	AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS	BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURES	TAXES FONCIÈRES ET SCOLAIRES	TOTAL
Parc du Bois-de-Coulonge	810 800 \$	100 800 \$	335 200 \$	1 246 800 \$
Domaine Catarauqui	197 400 \$	139 200 \$	380 000 \$	716 600 \$
Promenade Samuel-De Champlain	525 200 \$	69 000 \$	231 500 \$	825 700 \$
Parc des Moulins	184 100 \$	81 900 \$	60 000 \$	326 000 \$
Autres parcs et espaces verts	261 100 \$	41 900 \$	471 800 \$	774 800 \$
TOTAL	1 978 600 \$	432 800 \$	1 478 500 \$	3 889 900 \$

OUVRIR LES PROPRIÉTÉS À LA POPULATION

L'occupation dans les parcs et espaces verts de la Commission par des événements poursuit sa croissance. Ainsi, en 2013-2014, elle a accueilli près d'un million de personnes lors de 238 activités : événements culturels et sportifs, tournages, visites, activités caritatives, etc.

EXPLOITER LE DOMAINE CATARAQUI

Le domaine Catarauqui a ouvert ses portes en novembre 2010, à la suite de travaux importants. En plus d'être une antenne de l'École hôtelière de la Capitale, le domaine accueille de nombreux événements et activités.

Activités gérées par l'École hôtelière de la Capitale

Les élèves de l'École hôtelière de la Capitale occupent une partie du domaine Catarauqui d'octobre à juin. Au cours de la dernière année scolaire, environ 150 élèves y ont suivi une partie importante de leur formation en cuisine. De plus, 70 élèves ont effectué une autre spécialisation au domaine Catarauqui, la formation en service.

Environ 35 activités pédagogiques ont été tenues au domaine, auxquelles ont participé près de 1 500 personnes. Ces activités, en plus de parachever la formation des élèves dans un environnement et un contexte se rapprochant du monde du travail, permettent d'offrir à la population, sur réservation, des coquetels dînatoires, des buffets, des banquets gastronomiques ainsi que des tables d'hôte et des menus à la carte.



Chef, Préparation de repas au domaine Cataracti © CCNQ, Pierre Joosten

Activités gérées par la Commission de la capitale nationale du Québec

En plus des activités reliées à l'École hôtelière de la Capitale, une multitude d'événements se déroulent au domaine Cataracti. Au cours de l'année 2013-2014, 273 événements y ont été tenus, sous l'égide de l'équipe de la Commission. En comparaison avec l'année 2012-2013, il s'agit d'une baisse de près de 17 %. Cette diminution est principalement reliée à la clientèle d'entreprises tenant principalement des réunions. Le contexte budgétaire de ces clients explique en grande partie cette baisse.

NOMBRE D'ÉVÉNEMENTS PAR CATÉGORIE

CATÉGORIE	2012-2013	2013-2014
Anniversaire/Mariage	32	40
Coquetel/Repas	59	42
Hommage	10	8
Réunion	223	181
Soirée de Noël	5	2
TOTAL	329	273



Les brunchs au domaine Cataracti © CCNQ, Pierre Joosten

Parachever le chantier archéologique Cartier-Roberval

Cette année, le rapport archéologique du chantier Cartier-Roberval a été déposé au ministère de la Culture et des Communications. De plus, un cadre de gestion du site ainsi qu'un plan d'action 2014-2018 ont été élaborés. Le plan d'action, déposé auprès des autorités ministérielles, établit les priorités d'intervention sur le site de la première colonie française d'Amérique dans les trois secteurs suivants : recherche et conservation, commémoration et protection ainsi que diffusion et mise en valeur.

De plus, le site archéologique Cartier-Roberval a été le centre d'intérêt d'une séance du congrès de la Society for Historical Archaeology, réunissant près de 1 000 archéologues dans la capitale en janvier 2014.

PROMOUVOIR LA CAPITALE NATIONALE

Pour promouvoir la capitale auprès de tous les Québécois, la Commission réalise des activités et développe de nombreux partenariats selon trois grands axes d'intervention : la découverte, la connaissance et le rayonnement de Québec.



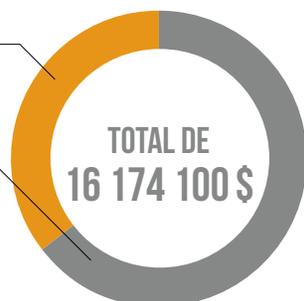
GRAPHIQUE 4

Activités de découverte – Dépenses d'exploitation

1997-1998 À 2013-2014

35,34 % (5 715 900 \$)
Découvrir la capitale nationale

64,66 % (10 458 200 \$)
Observatoire de la Capitale



2013-2014

29,07 % (295 200 \$)
Découvrir la capitale nationale

70,93 % (720 400 \$)
Observatoire de la Capitale



DÉCOUVRIR

Développer le programme *Découvrir la capitale nationale*

Pour découvrir et comprendre la riche histoire de la capitale, il faut la parcourir. Voilà ce que propose le programme *Découvrir la capitale nationale* par ses circuits guidés éducatifs. Cette année, 12 030 enfants, adolescents, adultes et immigrants venus de partout au Québec ont parcouru la capitale grâce à ce programme. Depuis sa création en 1997, un nombre total des 226 342 participants ont été accueillis dans le programme.

En outre, les guides-animateurs de la Commission ont fait découvrir pendant l'été deux lieux à forte teneur historique : le parc du Bois-de-Coulonge et son nouveau centre d'interprétation, du mois de mai au mois d'octobre, ainsi que le domaine Cataract, ouvert quatre dimanches aux visiteurs.

Observatoire de la Capitale, attrait incontournable

Site le plus élevé de Québec offrant une vue panoramique exceptionnelle, l'Observatoire de la Capitale demeure un attrait incontournable dans la capitale nationale. Installé au 31^e étage de l'édifice Marie-Guyart au cœur de la colline Parlementaire, ce haut lieu de la capitale a reçu cette année 59 141 personnes, ce qui porte sa fréquentation totale à 1 092 580 visiteurs depuis 1998.



L'Observatoire de la Capitale © Simon-Charles Couture-Labelle

L'Observatoire de la Capitale ouvre ses perspectives aux visiteurs individuels et aux groupes, en visite libre ou guidée; il est également l'hôte d'événements d'entreprises et de fêtes d'enfants. En ses murs, en plus d'offrir un parcours d'interprétation interactif et original, l'Observatoire accueille de façon ponctuelle des expositions temporaires. Par exemple, au cours des derniers mois, en collaboration avec la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, les photos de presse lauréates du prix Antoine-Desilets 2013 y ont été présentées.

En 2014, une nouvelle visite guidée de l'Observatoire, sous la thématique du patrimoine religieux, sera offerte en collaboration avec la Corporation du patrimoine et du tourisme religieux de Québec.

Après plusieurs années d'effort, la Commission a conclu une entente avec un voyageur accueillant la majorité des croisiéristes en excursion à Québec. Les premières visites débuteront en mai 2014 et les retombées seront connues dans les prochains mois.

Animer les parcs et espaces verts

Assurant à la Commission une excellente visibilité, des douzaines d'événements ont eu lieu dans les divers parcs et espaces verts de la Commission. En voici quelques-uns : la place de l'Assemblée-Nationale a accueilli des installations du Festival des Lumières de Québec, elle a vu le retour du Palais de Bonhomme Carnaval et le passage du Red Bull Crashed Ice; la promenade Samuel-De Champlain a été foulée par des milliers de visiteurs lors de la tenue de nombreux événements, dont le Marathon SSQ Lévis/Québec et de nombreuses activités caritatives; le parc de la Francophonie a résonné de musique

lors de la Fête nationale et tout au long du Festival international d'été de Québec... Au total, en 2013-2014, la Commission a accueilli 238 événements dans ses parcs et espaces verts, en contrepartie d'un plan de visibilité proposé par les promoteurs de chaque événement.

Centre d'interprétation du parc du Bois-de-Coulonge

Le centre d'interprétation du parc du Bois-de-Coulonge a été entièrement revisité. Auparavant situé à l'entrée du parc, il loge désormais dans l'ancienne chaufferie des serres, au cœur du domaine historique. À la suite d'une restauration complète du bâtiment, le concept a été actualisé et repensé. L'exposition *Portraits du Bois-de-Coulonge* a été inaugurée le 17 mai 2013. Elle relate la rencontre de deux mondes à travers les images provenant des familles des lieutenants-gouverneurs et des employés du domaine. L'exposition comporte notamment une grande maquette du domaine avant la destruction de la résidence du lieutenant-gouverneur en 1966. Le nouveau design intègre aussi des vidéos et des images 3D. Le contenu de l'exposition est complémentaire au circuit d'interprétation constitué par une vingtaine de panneaux et de lutrins disséminés à travers le parc. Cette année, plus de 7 500 personnes ont fréquenté le nouveau centre d'interprétation et 184 personnes ont pris part à une visite guidée du domaine historique.

En outre, en collaboration avec l'organisme s'occupant du temps des sucres au parc, la Commission créait à l'hiver 2014 six nouveaux panneaux d'interprétation sous la thématique de la cabane à sucre. Les panneaux temporaires sont utilisés uniquement lors de l'activité printanière.



L'exposition *La colonie retrouvée* © CCNQ, Geneviève Clavet

FAIRE CONNAÎTRE LA CAPITALE NATIONALE

Mettre en valeur les vestiges du site archéologique Cartier-Roberval

L'exposition *La colonie retrouvée*, à l'affiche depuis le 1^{er} mai 2013, s'est avérée un succès. Cette production muséographique, qui raconte l'épopée de la première colonie française d'Amérique, a contribué à attirer plus de 100 000 visiteurs au Musée de l'Amérique francophone. La Commission a conçu deux ateliers pour les groupes scolaires des 2^e et 3^e cycles du primaire. Offerts à compter du mois de septembre 2013, ces ateliers étaient jumelés avec un parcours sur iPad mini, élaboré par le musée. Durant l'année scolaire 2013-2014, 876 étudiants ont participé à ces activités.

Étendre le programme de publication

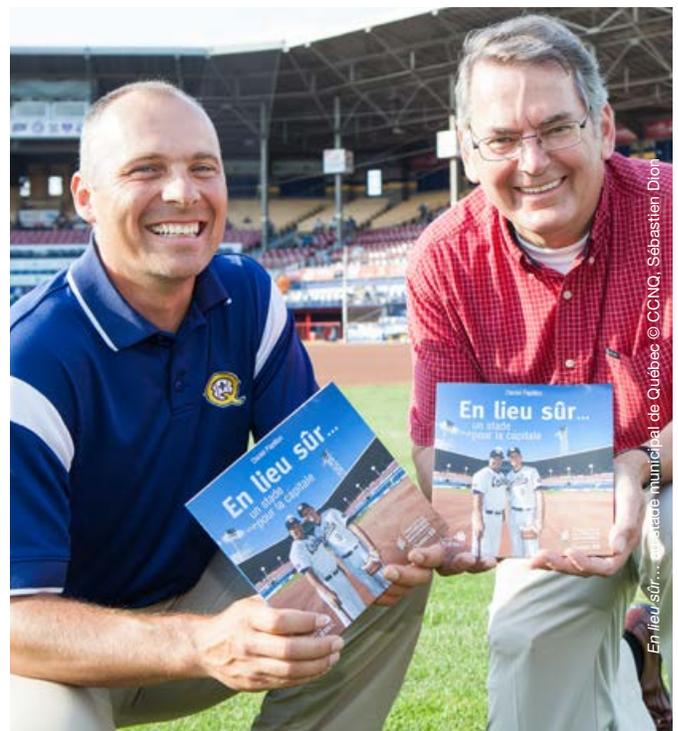
La connaissance de la capitale passe entre autres par un programme de publications aujourd'hui riche de plus de cinquante ouvrages de grande qualité, produits pour la plupart en partenariat. Cette année, trois livres ont enrichi l'offre de la Commission.

D'abord, par *La rumeur dorée – Roberval et l'Amérique*, l'historien Bernard Allaire nous fait découvrir Jean-François de La Rocque de Roberval, personnage important et méconnu, qui a présidé aux destinées de la première colonie française d'Amérique, établie sur le site du cap Rouge, à Québec, de 1541 à 1543. Le livre est édité par les Éditions La Presse et il enrichit notre connaissance du site archéologique Cartier-Roberval et de l'exposition *La colonie retrouvée* qui se tient au musée de l'Amérique francophone jusqu'en septembre 2015.

Puis, *En lieu sûr... un stade pour la capitale* rédigé par Daniel Papillon et édité dans la collection Fleudelisé, souligne le 75^e anniversaire du stade municipal de Québec, ce véritable joyau du baseball mineur, cadeau rarissime de Maurice Duplessis. Le stade municipal abrite également le Temple de la renommée du baseball québécois depuis 2011.

Enfin, l'auteur David Mendel et le photographe Luc-Antoine Couturier nous entraînent au Séminaire de Québec à travers des découvertes historiques et architecturales. La Commission a participé à la réalisation de cet ouvrage magnifique paru aux Éditions Sylvain Harvey, *Le Séminaire de Québec, un patrimoine exceptionnel*.

Au cours des prochains mois, la Commission s'associera à la paroisse Notre-Dame de Québec afin de souligner son 350^e anniversaire.





Sépultures des premiers ministres du Québec

La nouvelle Loi sur le patrimoine culturel, entrée en vigueur le 19 octobre 2012, octroie à la Commission la responsabilité d'entretenir et de mettre en valeur les lieux de sépulture des premiers ministres du Québec, à la grandeur de la province. Des expertises ont été effectuées à travers le Québec par le Centre de conservation du Québec. Elles concernent vingt-trois lieux de sépulture des premiers ministres, soit huit à Québec, sept à Montréal et huit en région. La deuxième année de l'entente liant le ministère de la Culture et des Communications et la Commission aura vu la réalisation des premiers travaux de nettoyage, de même que la conclusion de l'exercice diagnostique. La Commission a ainsi procédé au nettoyage et à la restauration de la maçonnerie des monuments funéraires d'Henri-Gustave Joly de Lotbinière, de Félix-Gabriel Marchand, de Louis-Alexandre Taschereau, d'Edmund James Flynn et de Jean Lesage (à Québec) ainsi que de Joseph-Adolphe Chapleau et de Lomer Gouin (à Montréal). Enfin, un programme de signalisation et d'interprétation sera conçu afin de marquer l'entrée des cimetières concernés de même que chacun des lieux de sépulture. Il est à noter que plusieurs de ces lieux ne proposent aucune indication à savoir que le défunt a été un premier ministre du Québec.

COMMÉMORER

Monuments, plaques et œuvres d'art

La Commission a poursuivi la mise en œuvre de son programme de commémoration. Elle a notamment collaboré avec la Ville de Lévis et la Caisse populaire Desjardins de Lévis à l'érection du monument François-Gaston-de-Lévis. Reproduction agrandie du monument original de Louis Philippe Hébert qui orne la façade de l'Hôtel du Parlement, ce monument a été installé le 19 juin 2013 sur la terrasse du Chevalier-de-Lévis. La reproduction est l'œuvre de l'artiste Charles-Olivier Roy. Un panneau d'interprétation a aussi été réalisé par la Commission à l'entrée de la terrasse.

Puis, la Commission dévoilait, le 28 août 2013, une œuvre commémorative en hommage au centenaire du Tracel de Cap-Rouge. Afin de s'intégrer aux aménagements réalisés au pied de la falaise, l'une des « folies architecturales » qui accompagnent le mur mémoire Cartier-Roberval plus à l'est a été reproduite et installée à l'entrée du parc nautique de Cap-Rouge. Sa surface est percée de manière à reproduire le texte *Honneur au Tracel de Cap-Rouge 1913-2013*. Ce projet, mis en place par la Commission, a reçu le soutien de la Ville de Québec et de la Société historique du Cap-Rouge.

Enfin, la Commission dévoilait le 15 octobre 2013 un monument soulignant le 350^e anniversaire du Séminaire de Québec, installé le long de l'allée menant à l'entrée de la cour intérieure du Séminaire, au 1, côte de la Fabrique. À l'aube de son 350^e anniversaire, le Séminaire de Québec souhaitait marquer sa présence engagée à Québec et en Amérique française. La Commission, fière partenaire des grandes institutions dans la capitale, a accepté de participer à l'érection de cette œuvre commémorative soulignant les 350 ans de vision, d'audace et d'engagement des prêtres du Séminaire. L'œuvre *Entre terre et ciel*, de l'artiste Lucienne Cornet, se décrit comme une colonne à section carrée terminée par un chapiteau, supportant un clocher surmonté d'une croix, traversant une série de cercles dessinant la structure d'une sphère armillaire.

Pavoisement

Cette année encore, des bannières et oriflammes colorées ont également égayé les parcs de la Commission et la promenade Samuel-De Champlain. Elles évoquaient le 350^e anniversaire du Séminaire de Québec et l'exposition *La colonie retrouvée* au Musée de l'Amérique francophone.

Tribunal de l'Histoire

En juillet 2013, la Commission annonçait le retour de sa série *Le Tribunal de l'Histoire*, pour une onzième saison. Les spectateurs étaient conviés à découvrir six grands projets destinés à Québec et les défis, parfois insurmontables, qui se sont dressés sur leur route. Personnages historiques, historiens et témoins experts ont animé la scène de la salle Raoul-Jobin du Palais Montcalm, dans une mise en scène alliant histoire, théâtre et musique. Plus de 500 spectateurs ont assisté à chacune des représentations. Ils étaient invités à se prononcer après le spectacle, à la sortie ou sur le site Web de la Commission sur une question qui leur était soumise. Les résultats du vote, dévoilés le mois suivant, permettaient de prendre le pouls des spectateurs à propos des sujets présentés.

La Commission prépare activement le renouvellement complet de la formule pour la saison 2014-2015. Forte de onze années de succès, elle entend proposer une expérience différente, tout en préservant le mariage entre histoire, théâtre et musique.

FAIRE RAYONNER LA CAPITALE NATIONALE

Développer une visibilité

La Commission maintient une présence dans le paysage médiatique, notamment par des entrevues radiophoniques ou télévisuelles et des articles dans les quotidiens et les magazines spécialisés. De surcroît, la Commission a diffusé des annonces publicitaires dans les médias afin de faire mieux connaître ses projets marquants et elle a produit certains outils de communication afin de faire rayonner l'ensemble de ses propriétés.

Par ailleurs, la Commission a poursuivi le concours annuel sur le site Internet du magazine *Québec Scope*. Dans le cadre de ce concours intitulé *La capitale en haute définition*, les réalisations de la Commission ont tenu le haut du pavé grâce à une douzaine de capsules Web et à une campagne publicitaire imprimée dans les pages du mensuel.

Poursuivre et développer des partenariats

La Commission a mis en vigueur son entente-cadre de trois ans avec la Fondation Jean-Charles-Bonenfant et l'Assemblée nationale pour devenir l'un des partenaires majeurs de l'organisation. Grâce à cette étroite collaboration, elle reconduit notamment son soutien à la présentation des simulations parlementaires et des activités éducatives que sont le Tournoi jeunes démocrates, le Forum étudiant et le Parlement jeunesse.

Le partenariat avec la Fondation de l'école Saint-Michel de Sillery a été reconduit en 2013 afin d'offrir de nouveau la populaire Cabane à sucre du parc du Bois-de-Coulonge. En plus de faire revivre une tradition annuelle d'ici au cœur d'un site patrimonial unique, cette activité a permis d'amasser 30 000 \$ au profit de la fondation qui soutient les enfants autistes depuis plus de 25 ans.

La Commission a de nouveau remis une bourse à une étudiante méritante à l'occasion du concours *Chapeau, les filles!*, organisé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

La Commission s'est associée une nouvelle fois au quotidien *Le Soleil*, lors de son 17^e concours d'écriture et de dessin dans les écoles secondaires de l'est du Québec, et à la Société historique de Québec pour la tenue de son concours d'écriture annuel. Elle a aussi poursuivi ses partenariats avec Les rues de Québec (www.lesruesdequebec.com) et le blogue Québec Urbain (www.quebecurbain.qc.ca).

Finalement, en étroite collaboration avec les Urbainculteurs, la Commission a fait renaître le grand potager du domaine Catarauqui. Inspiré de plans d'époque, ce potager de 1 000 mètres carrés regorgeait de légumes, de fruits, de fleurs comestibles et de plantes aromatiques et médicinales. À la fin de la saison estivale, les récoltes du potager ont été remises par la Commission à l'organisme Moisson Québec.

Être actif en ligne et dans les médias sociaux

Depuis 2008, la Commission a intégré les médias sociaux par ses échanges avec la communauté en ligne grâce à ses présences sur Facebook, Twitter, Flickr et YouTube. Elle est aussi active sur Instagram, où elle invite la population à partager sa vision de la capitale nationale en photos. Une exposition issue de cette initiative verra d'ailleurs le jour en 2014. En janvier 2014, la Commission a investi dans une sixième plateforme sociale, LinkedIn, afin d'informer sur ses offres d'emploi. De plus, ses initiatives sur l'application de géolocalisation Foursquare et sur le site Internet de partage d'avis touristiques TripAdvisor démontrent son implication auprès des internautes, toujours afin de contribuer au rayonnement de la capitale nationale.

Informers les clientèles

L'infolettre *L'Info Capitale*, acheminée par courriel, renseigne les abonnés sur les projets et les nouvelles de la Commission. Très appréciée, l'infolettre a également été adaptée pour les clientèles du domaine Catarauqui et du programme *Découvrir la capitale nationale*.





Symposium de peinture, parc des Moulins © CCNQ, Denis Lemelin

ADMINISTRER LA COMMISSION

RESSOURCES HUMAINES

Au 31 mars 2014, la Commission comptait 43 employés permanents et 36 employés occasionnels pour un total de 79 personnes. Parmi celles-ci, 12 travaillaient de façon saisonnière dans les parcs gérés par la Commission et 15 travaillaient à temps partiel ou sur appel.

Les ressources humaines se répartissent ainsi : 4 cadres, 18 professionnels, 45 techniciens, employés de bureau et employés à l'animation, 12 ouvriers horticoles.

Au 31 mars 2014, le traitement applicable aux cadres de la Commission était le suivant :

TABLEAU 2

TRAITEMENT APPLICABLE AUX CADRES DE LA COMMISSION

CLASSE	MINIMUM DE LA CLASSE	MAXIMUM DE LA CLASSE
I	102 962 \$	125 350 \$
II	91 889 \$	111 866 \$
III	82 000 \$	99 830 \$

RESSOURCES FINANCIÈRES

Tout au long de l'exercice, la Commission a continué d'effectuer le suivi de ses budgets avec rigueur en ayant à l'esprit les paramètres de la Politique sur la réduction et le contrôle des dépenses.

Politique de tarification

Outre le fait que la Commission réalise plusieurs de ses projets de promotion et d'aménagement avec le soutien de partenaires financiers, plusieurs de ses activités sont tarifées.

Ainsi, pour l'exercice 2013-2014, les tarifs appliqués à ses différentes activités et programmes ont permis d'amasser les sommes suivantes :

Revenus de programmes

416 370 \$

- ▶ Découvrir la capitale nationale
- ▶ Le Tribunal de l'Histoire
- ▶ Observatoire de la Capitale

Revenus de location et redevances

456 200 \$

- ▶ Quai des Cageux
- ▶ Parc du Bois-de-Coulonge
- ▶ Domaine Cataract
- ▶ Édition
- ▶ Stationnement

La Commission entend développer au cours des prochaines années d'autres modes de financement de ses activités afin d'augmenter ses revenus.

Comité de vérification

Le comité de vérification s'est réuni à sept reprises. Il a particulièrement examiné les états financiers annuels, les prévisions budgétaires et les budgets d'exploitation ainsi que le suivi trimestriel des budgets. Il a également vu à ce que le processus d'octroi de contrats respecte la réglementation gouvernementale et les directives en vigueur à la Commission.

RESSOURCES CONTRACTUELLES

En 2013-2014, la Commission a revu ses documents d'appel d'offres à la lumière des nouvelles dispositions de la Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics.

La gestion centralisée des appels d'offres et des contrats à la Direction des affaires administratives permet d'avoir un meilleur contrôle sur le processus et d'assurer une conformité de la pratique.

Durant l'exercice, la Commission a octroyé 257 contrats de plus de 1 000 \$.

RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Des travaux sont en cours pour revoir le plan de classification des documents ainsi que le calendrier de conservation.

DIFFUSION DE L'INFORMATION

En matière d'accès à l'information, la Commission a reçu et traité quatre demandes dans un délai de 20 jours et il n'y a eu aucun refus. Afin de se conformer à la loi, elle a entrepris la mise en place des mécanismes de suivi nécessaires pour satisfaire aux exigences légales. Les contrats supérieurs à 25 000 \$ sont diffusés, comme prévu, dans le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec. La révision des documents disponibles sur le site Internet s'est aussi poursuivie.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Commission a poursuivi ses efforts de sensibilisation auprès de ses employés, notamment au moyen d'articles publiés dans son journal interne, *Le Commissionnaire*. Plusieurs activités ont été organisées afin de contribuer au maintien et à l'amélioration de la santé physique et psychologique du personnel, dont l'évaluation de l'ergonomie de postes de travail. La Commission a également poursuivi cette année l'entretien du potager du domaine Cataract, un projet amorcé en 2012-2013 qui respecte les principes du développement durable à maints égards en contribuant à la protection du patrimoine culturel, à l'équité et à la solidarité sociale ainsi qu'à l'accès au savoir. Enfin, la Commission a maintenu les pratiques écoresponsables adoptées au cours des dernières années dans ses activités de gestion ainsi que ses activités d'entretien et d'exploitation de ses parcs et espaces verts.

Reddition de comptes

Une section consacrée à la reddition de comptes en matière de développement durable se retrouve en annexe de ce rapport annuel.

Verger du parc du Bois-de-Coulonge © CCNQ, Jonathan Robert



Parc du Cavalier-du-Moulin © CCNQ / André-Marie Gauthier

CONSEILLER LE GOUVERNEMENT

La Commission agit également à titre de conseillère du gouvernement sur :

- ▶ la localisation des bureaux et des effectifs du gouvernement, de ses ministères et de tout organisme gouvernemental;
- ▶ la construction, la conservation, l'aménagement et le développement, sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec, des immeubles où logent le gouvernement, ses ministères et tout organisme gouvernemental;
- ▶ l'aménagement, sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec, des infrastructures de transport et de communication qui donnent accès à la capitale, la désignation des parcours cérémoniels, la localisation des missions diplomatiques et des organisations internationales ainsi que les conditions d'une présence internationale.

Enfin, la Commission conseille l'Assemblée nationale sur la construction, la conservation et l'aménagement de ses immeubles.

Fidèle à son rôle-conseil auprès du gouvernement conformément à sa loi constitutive, la Commission a poursuivi cette année l'émission d'avis concernant l'aménagement du territoire de la Communauté métropolitaine de Québec et de ses constituantes, de même que des municipalités régionales de comté de L'Île-d'Orléans, de La Côte-de-Beaupré et de La Jacques-Cartier.

AVIS DE LA COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE DU QUÉBEC POUR L'ANNÉE 2013-2014

Au cours de l'année 2013-2014, la Commission a émis un (1) avis au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Ce mandat de la Commission découle des articles 15 et 15.1 de sa loi constitutive qui l'habilite à conseiller le gouvernement sur différents sujets, dont l'aménagement du territoire de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ). De manière générale, ces avis portent sur différents aspects de l'aménagement du territoire des villes et municipalités régionales de comté qui composent la CMQ. Le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire doit, avant de donner un avis relatif au schéma d'aménagement et de développement de la CMQ ou de l'une de ses constituantes, demander l'avis de la Commission. Les sujets abordés au cours de la dernière année ont été, entre autres :

Avis 01 – 2013-2014

Projet de règlement numéro 184 de la MRC de La Côte-de-Beaupré ayant pour objet d'adopter un schéma d'aménagement et de développement durable.

Également, 14 demandes pour lesquelles la Commission a indiqué qu'elle n'avait pas de commentaires à formuler :

- ▶ règlement RAVQ 817 de la Ville de Québec;
- ▶ règlement RAVQ 841 de la Ville de Québec;
- ▶ règlement RAVQ 848 de la Ville de Québec;
- ▶ règlement RAVQ 849 de la Ville de Québec;
- ▶ règlement 2013-64 de la Communauté métropolitaine de Québec;
- ▶ règlement 2013-66 de la Communauté métropolitaine de Québec;
- ▶ règlement 03-2013 de la MRC de La Jacques-Cartier;
- ▶ règlement RV-2013-12-48 de la Ville de Lévis;
- ▶ règlement RV-2013-12-49 de la Ville de Lévis;
- ▶ règlement RV-2013-12-60 de la Ville de Lévis;
- ▶ règlement RV-2013-12-78 de la Ville de Lévis;
- ▶ règlement RV-2013-12-92 de la Ville de Lévis;
- ▶ règlement RV-2013-12-93 de la Ville de Lévis;
- ▶ règlement RV-2013-12-96 de la Ville de Lévis.

PLAN TRIENNAL

DE LA COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE DU QUÉBEC

AMÉNAGER ET METTRE EN VALEUR LA CAPITALE NATIONALE

Conformément à son plan triennal, et sous réserve des disponibilités budgétaires, la Commission poursuivra la réalisation d'actions qui correspondent aux grandes orientations qu'elle s'est données. Elle appliquera pour ce faire des paramètres qui répondent aux principes du développement durable, aux normes d'intervention mettant à l'honneur l'innovation et l'art appliqué dans la conception des projets et la recherche d'une gestion intégrée du territoire qui rallie le développement, la fonctionnalité du réseau routier, la mise en valeur des paysages ainsi que l'appropriation de ces espaces naturels ayant une valeur exceptionnelle.

Pour atteindre ces objectifs, la Commission poursuivra, en partenariat, des études qui permettent de circonscrire les faits, d'évaluer les secteurs d'intervention, de développer des approches d'aménagement et de réaliser des projets porteurs pour la capitale nationale. D'autres projets font déjà l'objet de concepts, de plans et de devis en vue d'une construction à terme.

La Commission prépare des plans directeurs qui sauront orienter ses actions futures en matière de mises en lumière, d'interventions le long des axes qui sont les voies d'accès de la capitale ainsi que de réaménagement de ses parcs et espaces verts. Dans cette perspective, la Commission poursuivra la planification de projets tels que :

- ▶ la définition et l'application de paramètres d'intervention des portes d'entrée et des voies d'accès dans la capitale;
- ▶ la poursuite de la mise en œuvre du Plan lumière pour la capitale;
- ▶ le développement d'un cadre permettant de mieux gérer l'éclairage public;
- ▶ la réappropriation des rives du Saint-Laurent par la mise en valeur de lieux naturels.





De plus, la Commission souhaite contribuer activement aux réflexions qui concernent l'avenir du territoire de la capitale nationale. En matière d'aménagement, les prochaines interventions se présentent comme suit :

TABLEAU 3
PLAN TRIENNAL EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT

2014-2015	2015-2016	2016-2017
PARACHÈVEMENT DE LA COLLINE PARLEMENTAIRE		
Plan directeur central de la colline Parlementaire		
<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'un concept d'ensemble des différentes phases du projet d'aménagement : parc de l'Amérique-Française, rue Saint-Amable et parc de la Francophonie 	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser le montage financier du projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser les plans et devis d'une première étape de réalisation : parc de l'Amérique-Française et parc de la Francophonie
BUDGET : 267 000 \$	BUDGET : À DÉTERMINER	BUDGET : À DÉTERMINER
LITTORAL		
Station du Foulon		
<ul style="list-style-type: none"> - Conclure les différentes ententes de partenariat - Préparer un mémoire pour amendement au dossier d'affaires - Réaliser les plans et devis - Réaliser une étude de retombées économiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Achever et présenter le dossier d'affaires - Procéder aux appels d'offres - Entreprendre les travaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre les travaux
BUDGET : 1 022 400 \$	BUDGET : 5 000 000 \$	BUDGET : 17 400 000 \$
Sentier des Grèves — Secteur nature		
<ul style="list-style-type: none"> - Terminer les correctifs des escaliers et réaliser les travaux de l'escalier numéro 8 	<ul style="list-style-type: none"> - Parachever les travaux de l'escalier numéro 8 	
BUDGET : 300 000 \$	BUDGET : 600 000 \$	
Sentier des Grèves — Secteur Champlain		
<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner le ministère des Transports dans les travaux de réaménagement du boulevard 	<ul style="list-style-type: none"> - Entreprendre les travaux d'aménagement du boulevard 	<ul style="list-style-type: none"> - Parachever les travaux d'aménagement
	BUDGET : 200 000 \$	BUDGET : 400 000 \$
Littoral est		
<ul style="list-style-type: none"> - Achever le plan directeur 	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser le montage financier du projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Entreprendre la première phase de réalisation du projet
BUDGET : 215 000 \$ (Partenaires : 172 000 \$; Commission : 43 000 \$)	BUDGET : À DÉTERMINER	BUDGET : À DÉTERMINER
NOUVELLES-CASERNES		
<ul style="list-style-type: none"> - Entreprendre les travaux de consolidation de la structure et de la maçonnerie 	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre les travaux de consolidation de la structure et de la maçonnerie 	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre les travaux de consolidation de la structure et de la maçonnerie
BUDGET : 1 636 000 \$	BUDGET : 6 328 000 \$	BUDGET : 3 987 000 \$
<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre le processus de recherche de vocations 	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre le processus de recherche de vocations 	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre le processus de recherche de vocations
BUDGET : 200 000 \$	BUDGET : 100 000 \$	BUDGET : 100 000 \$

2014-2015

2015-2016

2016-2017

ENSEMBLES URBAINS, PLACES PUBLIQUES ET ESPACES VERTS

Domaine Cataract

- Terminer la réfection des stationnements et des zones piétonnes
- Réaliser le projet de reboisement du secteur nord du stationnement

BUDGET : 335 000 \$

Parc du Bois-de-Coulonge

- Poursuivre la révision du plan directeur

BUDGET : 60 000 \$

- Réaliser le montage financier du projet

- Mettre en œuvre le projet

BUDGET : À DÉTERMINER

- Réaliser les plans et devis de l'escalier de la coulée Saint-Denis au parc du Bois-de-Coulonge

BUDGET : À DÉTERMINER

Parc des Moulins

- Aménager le secteur sud du parc (entrée et secteur du moulin)
- Préparer les plans et devis

BUDGET : À DÉTERMINER

- Réaliser les travaux du secteur sud, incluant le moulin Douville

BUDGET : À DÉTERMINER

- Travaux au moulin Douville

BUDGET : 200 000 \$

- Élaborer un projet de renaturalisation de la rivière Duberger, secteur bassin

BUDGET : À DÉTERMINER

- Achever l'approbation du projet de renaturalisation de la rivière Duberger

BUDGET : À DÉTERMINER

- Réaliser les travaux

BUDGET : À DÉTERMINER

Parc du Cavalier-du-Moulin

- Préparer les plans et devis pour le réaménagement du parc et réaliser les travaux

BUDGET : 21 000 \$

- Réaliser un projet conjoint avec la Ville de Québec pour réaménager le passage de la Garde

BUDGET : À DÉTERMINER

Sentier de la Capitale (tronçon entre le domaine Cataract et le parc du Bois-de-Coulonge)

- Concevoir un plan d'action en collaboration avec la Ville de Québec
- Collaborer au développement de concepts par section

BUDGET : À DÉTERMINER

Mobilier urbain dans les parcs

- Concevoir le mobilier urbain pour les parcs historiques de la capitale

BUDGET : 50 000 \$

- Produire et installer le mobilier urbain

BUDGET : À DÉTERMINER

- Produire et installer le mobilier urbain

BUDGET : À DÉTERMINER

Belvédères

- Cartes postales : réaliser un concours d'idées

BUDGET : 50 000 \$

- Réaliser un concept global de localisation

BUDGET : 75 000 \$

- Réaliser la phase I des belvédères

BUDGET : À DÉTERMINER



Lumière sur le cap Diamant © CCNQ, Pierre Joosten

2014-2015	2015-2016	2016-2017
MISES EN LUMIÈRE		
Plan lumière		
- Élaborer une charte lumière de la Capitale	- Poursuivre la mise en œuvre du Plan lumière - Procéder à la consultation et à l'adoption de la charte lumière	
BUDGET : 25 000 \$	BUDGET : À DÉTERMINER	
	- Circuit des clochers : élaborer un concept d'ensemble	- Mise en œuvre du projet
	BUDGET : 40 000 \$	BUDGET : À DÉTERMINER
- Fonds d'entretien des mises en lumière	- Fonds d'entretien des mises en lumière	- Fonds d'entretien des mises en lumière
BUDGET : 20 000 \$	BUDGET : 20 000 \$	BUDGET : 20 000 \$
Éclairage festif		
- Mettre en place un programme d'éclairage hivernal d'envergure situé devant l'Hôtel du Parlement	- Poursuivre la mise en place du programme d'éclairage hivernal dans d'autres parcs et espaces verts à proximité	- Poursuivre la mise en place du programme d'éclairage hivernal dans d'autres parcs et espaces verts à proximité
BUDGET : 75 000 \$ (Partenaires : 50 000 \$; Commission : 25 000 \$)	BUDGET : 75 000 \$ (Partenaires : 50 000 \$; Commission : 25 000 \$)	BUDGET : 75 000 \$ (Partenaires : 50 000 \$; Commission : 25 000 \$)
VOIES D'ACCÈS ET PORTES D'ENTRÉE DE LA CAPITALE		
Parcours d'accueil		
- Élaborer le concept d'un élément signal	- Poursuivre l'application du plan d'action et du plan directeur	
BUDGET : 50 000 \$	BUDGET : À DÉTERMINER	
Entrée sud de la capitale (secteur délimitant l'avenue des Hôtels, l'Aquarium et les accès aux ponts)		
	- Poursuivre la collaboration avec le bureau de projet du ministère des Transports à la réalisation d'un plan directeur	- Poursuivre la collaboration avec le bureau de projet du ministère des Transports à la réalisation d'un plan directeur
Entrée est de la capitale (île d'Orléans)		
- En collaboration avec le ministère des Transports, participer aux études en prévision du réaménagement de la porte d'entrée à l'île d'Orléans	- Poursuivre la collaboration avec le ministère des Transports	- Poursuivre la collaboration avec le ministère des Transports
BUDGET : À DÉTERMINER	BUDGET : À DÉTERMINER	BUDGET : À DÉTERMINER

CONTRIBUER À LA PROMOTION DE LA CAPITALE NATIONALE

En vertu de sa loi constitutive, la Commission a pour mission de promouvoir la capitale nationale. Ses actions doivent donc contribuer à la découverte, à la connaissance et au rayonnement de Québec.

Découverte

Les projets de la Commission doivent faire de la découverte de l'agglomération de la capitale une expérience enrichissante. Par ses programmes d'accueil, des dizaines de milliers de personnes découvrent les secrets de la capitale et ses lieux uniques tous les ans. Au cours des prochains exercices, la Commission s'intéressera plus précisément aux interventions suivantes :

- ▶ poursuivre le développement et la mise en marché réussie de l'Observatoire de la Capitale;
- ▶ développer le programme *Découvrir la capitale nationale* en l'élargissant à de nouvelles clientèles de tous âges;
- ▶ mettre en valeur ses propriétés par un programme intégré d'information, d'animation, de location et d'usage public.

Connaissance

Depuis sa création, la Commission accomplit des actions de commémoration faisant mieux connaître l'histoire de la capitale à ses résidents et à ses visiteurs. Animations historiques, monuments, plaques, fresques murales en trompe-l'œil, publications de grande qualité...

Ces trois prochaines années, la Commission poursuivra la réalisation de projets concrets à ce chapitre. Elle veillera notamment à :

- ▶ accroître la diffusion de la connaissance du passé de la capitale par la présentation de la nouvelle série *Les Trésors de la capitale*;
- ▶ mettre en valeur, dans la capitale et en régions, la mémoire des premiers ministres par la mise en valeur de leur lieu de sépulture et l'installation de supports informatiques;
- ▶ poursuivre les programmes de publication de ses collections La Bibliothèque de la capitale nationale et Fleurdelisé;
- ▶ relancer le programme de fresques murales.

Rayonnement

Afin de faire rayonner la capitale nationale, la Commission s'adjoit des partenaires de divers horizons. Ces collaborations permettent de soutenir, de mettre en œuvre et de faire connaître ses réalisations. Elle entend développer des ententes avec de précieux partenaires, comme elle l'a fait avec l'Assemblée nationale et la Fondation Jean-Charles-Bonenfant pour le soutien de leurs activités éducatives. Aussi, la Commission souhaite continuer à utiliser la Toile et les médias sociaux, pour ainsi faire rayonner Québec davantage.

Les réalisations de la Commission ont accru le rayonnement de Québec et son offre touristique : la capitale nationale est plus accueillante, ses espaces verts sont soigneusement entretenus, son domaine public accueille des monuments et des panneaux d'interprétation. Aujourd'hui, les Québécoises et les Québécois en sont plus fiers.

Vue du Vieux-Québec et du fleuve Saint-Laurent © CCNQ, Pierre Joosten





Ces trois prochaines années, sous réserve de disponibilité budgétaire, l'action de la Commission se traduira par de nouvelles réalisations sur le territoire de l'agglomération de la capitale nationale, dont les suivantes :

TABLEAU 4
PLAN TRIENNAL EN MATIÈRE DE PROMOTION DE LA CAPITALE NATIONALE

2014-2015	2015-2016	2016-2017
OBSERVATOIRE DE LA CAPITALE		
- Amorcer une réflexion sur le renouvellement du produit	- Enclencher le processus de renouvellement du produit et de l'offre	- Poursuivre les opérations et le développement
BUDGET : À DÉTERMINER	BUDGET : 225 000 \$ (Commission : 100 000 \$; Partenaires : 125 000 \$)	BUDGET : À DÉTERMINER
PROGRAMME DÉCOUVRIR LA CAPITALE NATIONALE		
- Évaluer l'ensemble des circuits	- Renouveler les circuits offerts	- Élargir la clientèle du programme et rechercher des partenariats
SÉRIE DE CONFÉRENCES-SPECTACLES LES TRÉSORS DE LA CAPITALE		
- Présenter la première saison de la formule qui succèdera au <i>Tribunal de l'Histoire</i>	- Présenter la deuxième saison de la série	- Renouveler le partenariat avec les Musées de la civilisation de Québec et présenter la troisième saison de la série
BUDGET : 120 000 \$ (Commission : 95 000 \$; Partenaires : 25 000 \$)	BUDGET : 130 000 \$ (Commission : 105 000 \$; Partenaires : 25 000 \$)	BUDGET : 130 000 \$ (Commission : 105 000 \$; Partenaires : 25 000 \$)
PROGRAMME DE COMMÉMORATION		
- Installer le buste Camille-Laurin	- Collaborer au déménagement du monument Jacques-Cartier à Cap-Rouge	- Participer à des projets commémoratifs avec divers partenaires
BUDGET : 50 000 \$	BUDGET : 100 000 \$	
- Installer le monument à Juan Pablo Duarte au parc de l'Amérique-Latine	- Participer à des projets commémoratifs avec divers partenaires	
BUDGET : 50 000 \$		
- Élaborer un programme de commémoration et de mise en valeur des premiers ministres du Québec sur l'ensemble du territoire québécois		
- Participer à des projets commémoratifs avec divers partenaires		
- Installer des plaques commémoratives	- Installer des plaques commémoratives	- Installer des plaques commémoratives
BUDGET : 10 000 \$	BUDGET : 30 000 \$	BUDGET : 30 000 \$
- Commémorer Charles Baillargé dans le cadre du programme de commémoration des grands architectes	- Poursuivre le programme de commémoration des grands architectes	- Poursuivre le programme de commémoration des grands architectes
BUDGET : 15 000 \$	BUDGET : 15 000 \$	BUDGET : 15 000 \$



Allée des Poètes, rue D'Auteuil © CCNQ, Andréanne Bernard

2014-2015	2015-2016	2016-2017
AUGMENTATION DE L'OFFRE DE SERVICE DANS LES PARCS		
- Amorcer une réflexion sur la bonification de l'offre à Cataraqui	- Entreprendre le développement de l'offre renouvelée à Cataraqui	- Poursuivre le développement de l'offre renouvelée à Cataraqui
- Ouvrir une concession, un salon de thé et une sandwicherie au parc du Bois-de-Coulonge	- Renouvellement de l'exploitation du quai des Cageux	
BUDGET : 40 000 \$	BUDGET : 20 000 \$	
- Amorcer une réflexion sur la bonification de l'offre à Cataraqui	- Entreprendre l'implantation de l'offre bonifiée à Cataraqui	- Poursuivre l'implantation de l'offre bonifiée à Cataraqui
	BUDGET : À DÉTERMINER	BUDGET : À DÉTERMINER
- Rénover la salle de réunion au parc du Bois-de-Coulonge		
BUDGET : 15 000 \$		
PROGRAMME D'ENTRETIEN ET DE MISE EN VALEUR DES LIEUX DE SÉPULTURE DES PREMIERS MINISTRES		
- Poursuivre les travaux de restauration et mettre en œuvre le programme de mise en valeur	- Poursuivre les travaux de restauration et mettre en œuvre le programme de mise en valeur	- Poursuivre les travaux de restauration et mettre en œuvre le programme de mise en valeur
- Renouvellement de l'entente de partenariat		
BUDGET : 150 000 \$	BUDGET : 150 000 \$	BUDGET : 150 000 \$
PROGRAMME DE RÉALISATION DE FRESQUES		
- Analyser la faisabilité d'animer <i>La Fresque des Québécois</i>	- Réaliser, en partenariat, <i>La Fresque des Québécois</i> animée	- Suivi du programme d'entretien et de développement des fresques
BUDGET : 100 000 \$	BUDGET : 200 000 \$	
- Développer un programme d'entretien et de développement des fresques	- Suivi du programme d'entretien et de développement des fresques	
PROGRAMME D'ÉDITION		
- Publier, en partenariat avec l'École hôtelière de la Capitale, le livre <i>Les recettes de Cataraqui</i>	- Évaluer des projets d'édition	- Publier un ouvrage sur les premiers ministres
BUDGET : 100 000 \$		BUDGET : À DÉTERMINER
- Collaborer au livre sur le 350 ^e anniversaire du Séminaire de Québec	- Collaborer au troisième guide Mendel	
BUDGET : 5 000 \$	BUDGET : 5 000 \$	

2014-2015

2015-2016

2016-2017

INTERPRÉTATION ET SIGNALISATION

- Parachever le programme d'interprétation et de signalisation de la phase 2 de la promenade Samuel-De Champlain	- Réaliser l'interprétation du parcours des Anses	- Développer la mise en valeur et l'interprétation de la promenade Samuel-De Champlain (phase 3)
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------

PARCS ET ESPACES VERTS

- Développer et mettre en place une animation et/ou un équipement dédié aux parcs et espaces verts de la Commission	- Implanter un premier équipement	- Poursuivre l'implantation
BUDGET : 20 000 \$	BUDGET : 50 000 \$	BUDGET : 50 000 \$

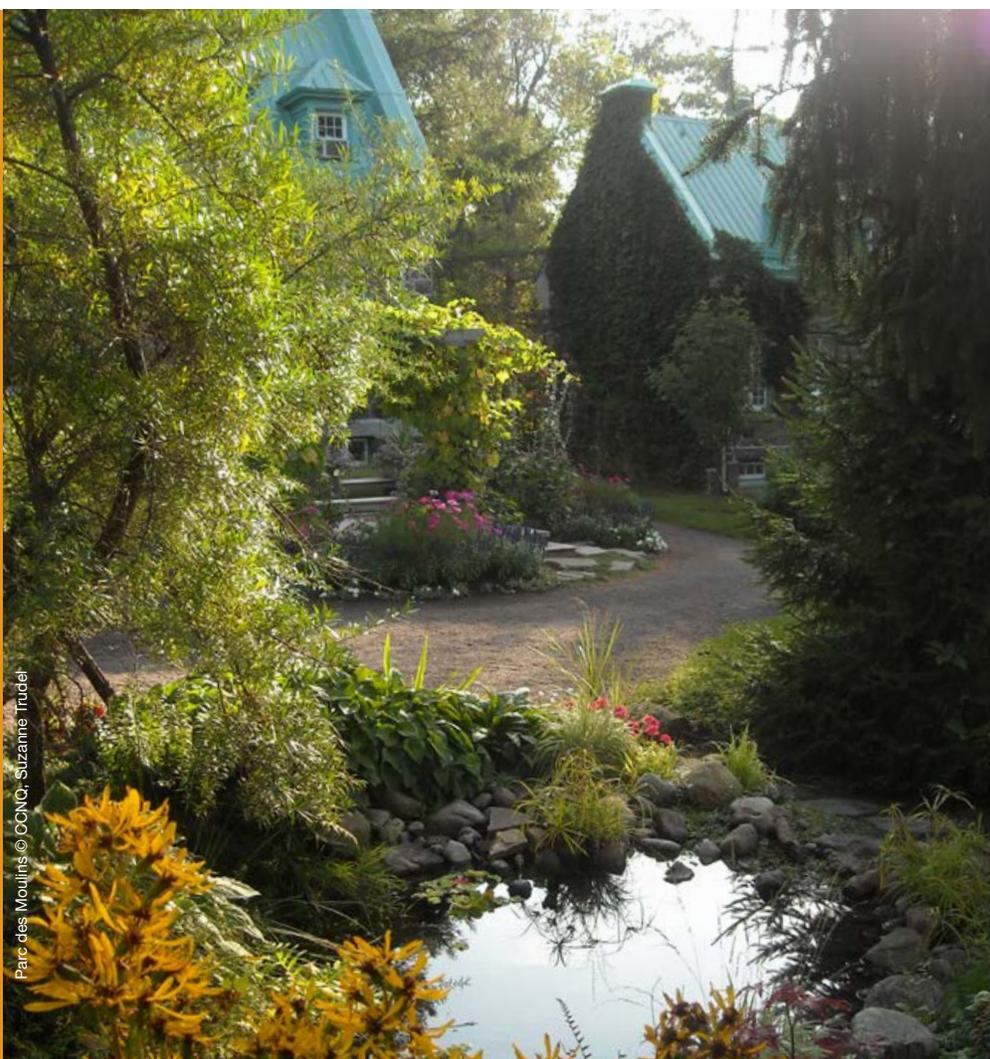
CENTRE D'INTERPRÉTATION DES GRANDS DOMAINES DE SILLERY, AU DOMAINE CATARAQUI

- Analyse de l'état des bâtiments, évaluation des coûts de restauration du bâtiment choisi, développement d'un concept d'exposition	- Réalisation des travaux de mise aux normes du bâtiment, conception du matériel et implantation de l'exposition	- Ouverture du nouveau centre d'interprétation des grands domaines
BUDGET : 70 000 \$	BUDGET : À DÉTERMINER	

COMMUNICATIONS NUMÉRIQUES

- Démarrer le processus pour la refonte du site Internet de la Commission	- Poursuivre la refonte du site Internet de la Commission et entreprendre celui de l'Observatoire de la Capitale	
BUDGET : 50 000 \$	BUDGET : À DÉTERMINER	

« Par la qualité de ses travaux, la beauté de ses parcs et espaces verts et les activités qu'elle organise, la Commission contribue à faire connaître et apprécier le statut de capitale nationale. »



Parc des Moulins © CCNQ, Suzanne Trudel

MAINTENIR L'ACTIF DANS LES PARCS ET ESPACES VERTS

Outre le fait qu'elle veille à l'embellissement de la capitale par des travaux d'aménagement, la Commission doit également s'assurer de maintenir ses parcs et espaces verts en bon état.

TABLEAU 5
ACTIF FONCIER TOTAL

PROPRIÉTÉ	SUPERFICIE
Place de l'Assemblée-Nationale	1,88 hectare
Chantier archéologique Cartier-Roberval	0,7 hectare
Parc du Bois-de-Coulonge	24,1 hectares
Parc de la Francophonie	0,48 hectare
Parc de l'Amérique-Française	0,79 hectare
Parc du Cavalier-du-Moulin	0,13 hectare
Parc de l'Amérique-Latine	0,95 hectare
Parc des Moulins*	8,6 hectares
Boisé (parc des Moulins)*	26,4 hectares
Boisé des Compagnons-de-Cartier	12,5 hectares
Domaine de Maizerets	27 hectares
Domaine Cataract	9,7 hectares
Boisé de Marly*	15,6 hectares
Boisé de Tequenonday	3,6 hectares
Promenade Samuel-De Champlain	8,59 hectares
Cimetière de l'Hôpital-Général de Québec*	0,35 hectare
Terrains limitrophes de l'Aquarium du Québec	5,6 hectares
Terrains du Canadien National (corridor du Littoral)	34,54 hectares
TOTAL DES ACTIFS FONCIERS	181,51 HECTARES

* La Commission n'est pas propriétaire de ces sites, mais elle est responsable de leur entretien.

Les sommes consenties à la Commission permettent de mettre à niveau ses bâtiments et infrastructures, pour ainsi offrir à la population des lieux et des équipements dignes d'une capitale nationale. Le tableau suivant présente les interventions que la Commission entend réaliser à ce chapitre au cours des quatre prochaines années.

TABLEAU 6
PROGRAMME DE MAINTIEN DE L'ACTIF

PROJETS	2014-2015	2015-2016	2016-2017
PARC DU BOIS-DE-COULONGE			
Ancienne chaufferie et serres attenantes			
Consolidation de la maçonnerie des serres attenantes	12 000 \$	107 000 \$	
Écuries			
Réfection de la toiture et isolation dans le secteur des bureaux	360 000 \$		
Mise aux normes - usage bureaux	350 000 \$		
Réfection du réseau électrique et réaménagement des bureaux	50 000 \$		
Réfection du système de chauffage	150 000 \$		
Réfection du réseau de distribution d'eau domestique			21 000 \$
Peinture des contre-fenêtres	10 000 \$		
Caveau à légumes			
Réfection de la toiture en bardeaux de cèdre	166 170 \$		



PROJETS	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Maison du fermier et grange attenante			
Réfection des dalles (et drainage) du sous-sol			27 500 \$
Aménagement d'une rampe d'accès dans les toilettes			20 000 \$
Réparation du parement de bois extérieur		32 000 \$	
Poulailler			
Réparation de la toiture en bardeaux de cèdre et des murs	345 250 \$		
Cabane à sucre			
Réfection des fenêtres			35 000 \$
Réfection de la toiture en bardeaux de cèdre	5 000 \$	75 000 \$	
Centrale électrique			
Relocalisation de l'entrée électrique dans les écuries	60 000 \$		
Remplacement du panneau de distribution de l'éclairage	45 000 \$		
Loge du gardien			
Ajout d'une rampe d'accès	57 000 \$		
Infrastructures			
Mur de pierre à l'entrée (maçonnerie et chaperon)		43 000 \$	
Mur de l'ancien potager (maçonnerie)	6 000 \$	175 000 \$	50 000 \$
Resurfacement des routes asphaltées			250 000 \$
Réparation des chemins de gravier	10 000 \$	57 000 \$	
Remplacement des lampadaires obsolètes (Phase 1)		100 000 \$	
Réparation et peinture des clôtures	10 000 \$	93 000 \$	

PROJETS	2014-2015	2015-2016	2016-2017
PARC DES MOULINS			
Ruches			
Réfection des toitures en bardeaux de cèdre	305 000 \$		
Mise aux normes de la chambre électrique			6 000 \$
Maison Richard			
Réfection des fenêtres		35 000 \$	
Réfection des finis intérieurs		26 000 \$	
Modification des gouttières		7 000 \$	
Peinture de la galerie et des garde-corps		8 000 \$	
Ajout d'un échangeur d'air		15 000 \$	
Consolidation de la structure de toit	6 000 \$		
Maison Brassard (maison centrale)			
Réfection des fenêtres	40 000 \$		
Raccordement des gouttières à un puits sec	15 000 \$		
Mise aux normes du réseau de distribution électrique / éclairage		53 000 \$	
Réfection de la maçonnerie extérieure		10 000 \$	
Réfection des finis intérieurs		27 000 \$	
Ajout d'un échangeur d'air		22 000 \$	
Pompage de fosse de rétention		15 000 \$	
Maison Cayouette (maison à gauche)			
Réfection des fenêtres	25 000 \$		
Raccordement des gouttières à un puits sec	5 000 \$		
Réfection de la maçonnerie extérieure		7 000 \$	
Réfection des finis intérieurs		27 000 \$	
Ajout d'un échangeur d'air		22 000 \$	
Drainage des fondations		15 000 \$	
Maison Bernard (maison à droite)			
Réfection des fenêtres	30 000 \$		
Mise aux normes du réseau de distribution électrique		8 000 \$	
Réfection de la maçonnerie extérieure		7 000 \$	
Raccordement des gouttières à un puits sec		5 000 \$	
Réfection des finis intérieurs		35 000 \$	
Ajout d'un échangeur d'air		22 000 \$	
Toilettes publiques			
Réfection de la toiture et installation de gouttières	20 000 \$		

PROJETS	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Moulin à vent			
Alimentation électrique du bâtiment			29 000 \$
Ragréage du parement extérieur			21 000 \$
Peinture des ailes			15 000 \$
Infrastructures			
Réfection de la maçonnerie - muret avenue du Zoo			146 000 \$
Réparation des clôtures			7 000 \$
Resurfaçage des routes asphaltées			150 000 \$
Consolidation de la maçonnerie du moulin Douville			
PARC DU CAVALIER-DU-MOULIN			
Restauration de la maçonnerie du mur d'enceinte et chaperon		75 000 \$	75 000 \$
PARC DE L'AMÉRIQUE-FRANÇAISE			
Remplacement des lampadaires obsolètes			110 000 \$
PLACE DE L'ASSEMBLÉE-NATIONALE			
Mise aux normes du dispositif d'éclairage de la Coulée verte		59 000 \$	
TOTAUX	2 082 420 \$	1 182 000 \$	962 500 \$



Étang, parc du Bois-de-Coulonge © CCNQ, Jonathan Robert

ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE CLOS
LE 31 MARS 2014

RAPPORT DE LA DIRECTION	64
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	65
ÉTATS FINANCIERS	
État des résultats et de l'excédent cumulé	67
État de la situation financière	68
État de la variation de la dette nette	69
État des flux de trésorerie	70
Notes complémentaires aux états financiers	71 À 82



**Promenade
Samuel-
De Champlain**

Une réalisation de



**Promenade
Samuel-
De Champlain**



**Promenade
Samuel-
De Champlain**

RAPPORT

DE LA DIRECTION

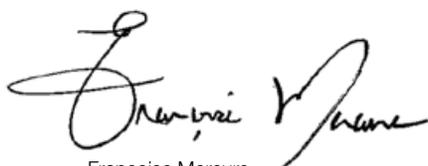
Les états financiers de la Commission de la capitale nationale du Québec (la Commission) ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Commission reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Commission selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Françoise Mercure,
présidente et directrice générale



Brigitte Vachon,
directrice des affaires administratives

Québec, le 18 septembre 2014

RAPPORT

DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Commission de la capitale nationale du Québec, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2014, l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

La Commission de la capitale nationale du Québec n'a pas comptabilisé, à l'état de la situation financière, des subventions à recevoir du gouvernement du Québec concernant des immobilisations et projets financés ou devant être financés par emprunts pour lesquelles des travaux ont été réalisés. Cette situation constitue une dérogation à la norme comptable sur les paiements de transfert (Normes comptables canadiennes pour le secteur public) qui prévoit la comptabilisation des subventions lorsqu'elles sont autorisées par le gouvernement à la suite de l'exercice de son pouvoir habilitant et que la Commission

de la capitale nationale du Québec a satisfait aux critères d'admissibilité. Cette dérogation m'a aussi conduit à exprimer une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice précédent. Par ailleurs, l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01) énonce que la seule partie d'une subvention qui doit être comptabilisée est celle qui est exigible dans l'exercice de la Commission de la capitale nationale du Québec et autorisée par le Parlement dans l'année financière du gouvernement. Étant donné la non-inscription de ces subventions à recevoir du gouvernement du Québec, comme le prescrit la loi, les ajustements suivants sont nécessaires afin que les états financiers de la Commission de la capitale nationale du Québec respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public :

	Augmentation (Diminution)	
	2014	2013
État de la situation financière		
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	68 326 446 \$	72 134 532 \$
Dette nette	(68 326 446) \$	(72 134 532) \$
Excédent cumulé	68 326 446 \$	72 134 532 \$
État des résultats et de l'excédent cumulé		
Subventions du gouvernement du Québec	(3 808 086) \$	(3 343 261) \$
Excédent annuel	(3 808 086) \$	(3 343 261) \$

Opinion avec réserve

À mon avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Commission de la capitale nationale du Québec au 31 mars 2014, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, les états financiers présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Commission de la capitale nationale du Québec au 31 mars 2014 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution financière pour l'exercice clos à cette date selon les conventions comptables qui sont énoncées dans la note 2 des états financiers et complétées, notamment, par l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01).

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces conventions ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec par intérim,

Michel Samson, CPA auditeur, CA

Michel Samson, CPA auditeur, CA

Québec, le 18 septembre 2014

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT CUMULÉ
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2014

	2014		2013
	Budget	Réel	Réel
REVENUS			
Subventions du gouvernement du Québec (note 3)	18 209 639 \$	18 142 106 \$	19 791 510 \$
Contributions des partenaires (note 4)	1 233 736	722 030	1 034 541
Intérêts	155 000	174 912	192 171
Billetterie et activités éducatives	370 000	356 422	366 893
Locations	384 500	399 531	377 841
Autres	90 000	122 927	111 885
	20 442 875	19 917 928	21 874 841
CHARGES			
Aide financière (note 5)	180 000	173 357	143 544
Traitements et avantages sociaux	4 292 550	4 193 671	3 891 800
Taxes foncières et scolaires	1 575 000	1 478 350	1 543 756
Services professionnels et administratifs	3 009 067	1 799 055	1 236 524
Transport et communications	335 950	336 546	298 648
Entretien et réparations	1 376 500	1 393 008	1 375 735
Fournitures et approvisionnements	887 000	734 660	567 684
Loyers	554 500	553 510	554 415
Amortissement des immobilisations corporelles	5 256 800	5 187 207	5 151 496
Frais financiers (note 6)	3 150 600	3 245 905	3 228 258
	20 617 967	19 095 269	17 991 860
(DÉFICIT) EXCÉDENT ANNUEL	(175 092)	822 659	3 882 981
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	32 526 707	32 526 707	28 643 726
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE (note 7)	32 351 615 \$	33 349 366 \$	32 526 707 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

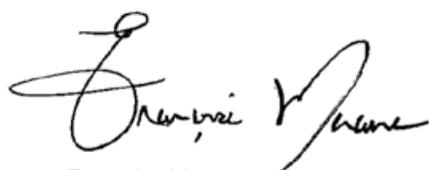
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS 2014

	2014	2013
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie (note 8)	11 410 306 \$	11 967 828 \$
Créances et intérêts à recevoir (note 9)	759 619	304 968
Contributions à recevoir (note 10)	1 314 255	1 267 958
	13 484 180	13 540 754
PASSIFS		
Fournisseurs et autres charges à payer (note 11)	3 280 901	3 584 285
Revenus reportés (note 12)	40 633	49 950
Contributions reportées (note 13)	1 009 227	1 186 124
Dettes à long terme (note 14)	70 586 704	73 136 632
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 15)	712 500	825 000
	75 629 965	78 781 991
	(62 145 785)	(65 241 237)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Charges payées d'avance	432 932	379 032
Immobilisations corporelles (note 17)	95 062 219	97 388 912
	95 495 151	97 767 944
EXCÉDENT CUMULÉ (note 7)	33 349 366 \$	32 526 707 \$

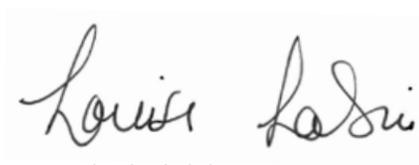
OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (note 20)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Françoise Mercure,
présidente et directrice générale



Louise Labrie,
présidente du comité de vérification par intérim

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2014

	2014		2013
	Budget	Réel	Réel
(DÉFICIT) EXCÉDENT ANNUEL	(175 092) \$	822 659 \$	3 882 981 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(6 451 383)	(2 815 589)	(3 544 917)
Amortissement des immobilisations corporelles	5 256 800	5 187 207	5 151 496
Intérêts capitalisés aux immobilisations corporelles	–	(44 925)	(48 044)
	(1 194 583)	2 326 693	1 558 535
Acquisition de charges payées d'avance	–	(1 471 703)	(1 370 727)
Utilisation de charges payées d'avance	–	1 417 803	1 371 349
	–	(53 900)	622
(AUGMENTATION) DIMINUTION DE LA DETTE NETTE	(1 369 675)	3 095 452	5 442 138
DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(65 241 237)	(65 241 237)	(70 683 375)
DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE	(66 610 912) \$	(62 145 785) \$	(65 241 237) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2014

	2014	2013
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent annuel	822 659 \$	3 882 981 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	5 187 207	5 151 496
	6 009 866	9 034 477
Variation des actifs et des passifs liés aux activités de fonctionnement		
Créances et intérêts à recevoir	(454 651)	(33 258)
Contributions à recevoir	(46 297)	138 070
Fournisseurs et autres charges à payer	270 420	189 219
Revenus reportés	(9 317)	5 082
Contributions reportées	(176 897)	(90 016)
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(112 500)	(133 334)
Charges payées d'avance	(53 900)	622
	(583 142)	76 385
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	5 426 724	9 110 862
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(3 434 318)	(3 942 108)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Nouvelle dette à long terme	3 750 430	4 065 231
Remboursement de la dette à long terme	(6 300 358)	(6 354 209)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(2 549 928)	(2 288 978)
(DIMINUTION) AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE	(557 522)	2 879 776
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	11 967 828	9 088 052
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	11 410 306 \$	11 967 828 \$

Des immobilisations corporelles d'un montant de 283 174 \$ (2013 : 856 978 \$) sont incluses dans les fournisseurs et autres charges à payer. Des intérêts d'un montant de 3 069 809 \$ (2013 : 3 390 347 \$) ont été versés sur la dette à long terme.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. CONSTITUTION ET OBJET

La Commission de la capitale nationale du Québec (la Commission), personne morale instituée en vertu de la Loi sur la Commission de la capitale nationale (RLRQ, chapitre C-33.1) a pour objet de :

- contribuer à l'aménagement et à l'amélioration des édifices et équipements majeurs qui caractérisent une capitale;
- établir des places, des parcs et jardins, des promenades, des monuments et œuvres d'art;
- contribuer à l'amélioration de la qualité de l'architecture et du paysage;
- contribuer à la conservation, à la mise en valeur et à l'accessibilité de places, de parcs et jardins, de promenades et voies publiques de même que de sites, ouvrages, monuments et biens historiques assurant l'embellissement ou le rayonnement de la capitale;
- contribuer à la réalisation de travaux destinés à améliorer l'accès à la capitale;
- contribuer à l'organisation et à la promotion d'activités et de manifestations à caractère historique, culturel et social destinées à mettre en valeur la capitale;
- veiller à l'entretien et à la mise en valeur des lieux de sépulture des premiers ministres du Québec que ces lieux soient ou non situés sur le territoire de la communauté métropolitaine de Québec;
- exceptionnellement, avec l'autorisation du gouvernement et lorsque des circonstances particulières le justifient, elle peut aménager des sites, monuments et biens historiques contribuant au rayonnement de la capitale à l'extérieur du territoire de la communauté métropolitaine de Québec.

La Commission conseille le gouvernement sur :

- la localisation des bureaux et des effectifs du gouvernement, de ses ministères et de tout organisme gouvernemental;
- la construction, la conservation, l'aménagement et le développement sur le territoire de la communauté métropolitaine de Québec, des immeubles où logent le gouvernement, ses ministères et tout organisme gouvernemental;
- l'aménagement, sur le territoire de la communauté métropolitaine de Québec, des infrastructures de transport et de communication qui donnent accès à la capitale, la désignation des parcours cérémoniels, la localisation des missions diplomatiques et des organisations internationales et les conditions d'une présence internationale;
- l'aménagement et le développement du territoire de la communauté métropolitaine de Québec ainsi que de celui des municipalités locales et des municipalités régionales de comté qui en font partie.

La Commission conseille également l'Assemblée nationale sur la construction, la conservation et l'aménagement de ses immeubles.

En vertu de l'article 984 de la Loi sur les impôts du Québec et de l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada, la Commission n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Aux fins de la préparation de ses états financiers, la Commission utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables doit être cohérente avec ce dernier.

La préparation des états financiers de la Commission par la direction, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Le principal élément pour lequel la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses est la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté compte tenu qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises étrangères.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actifs financiers sont constitués de la trésorerie, des créances et intérêts à recevoir (à l'exception de la taxe de vente du Québec et de la taxe sur les produits et services) et des contributions à recevoir alors que les passifs financiers sont constitués des fournisseurs et autres charges à payer (à l'exception des avantages sociaux et des congés de maladie à payer) ainsi que des dettes à long terme.

REVENUS

Comptabilisation des revenus

Les subventions et les contributions qui représentent des paiements de transfert sont comptabilisées à titre de revenus lorsqu'elles sont autorisées et que tous les critères d'admissibilité sont atteints, sauf si les paiements de transfert sont assortis de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Un paiement de transfert est comptabilisé à titre de subvention ou de contribution reportée lorsqu'il est assorti de stipulations qui créent l'obligation répondant à la définition d'un passif. Le revenu relatif au transfert est comptabilisé à l'état des résultats à mesure que le passif est réglé.

Les contributions, qui ne représentent pas des paiements de transfert et qui sont grevées d'affectation d'origine externe, sont reportées et constatées à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel les ressources sont utilisées aux fins prescrites.

Les revenus d'intérêts, les revenus de billetterie et activités éducatives, les revenus de locations et les autres revenus sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits dont ils en découlent. Ils sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, sauf si les montants comptabilisés ne peuvent être déterminés avec un degré de certitude raisonnable ou s'il est à peu près impossible de les estimer.

CHARGES

Aide financière

L'aide financière est comptabilisée aux charges lorsque surviennent les faits qui lui donnent lieu, dans la mesure où elle a été autorisée et que les bénéficiaires ont satisfait aux critères d'admissibilité, s'il en est.

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie et équivalent de trésorerie

La trésorerie se compose des soldes en banque.

PASSIFS

Revenus reportés

Les sommes provenant des locations et des activités éducatives sont reportées et constatées comme revenus dans l'exercice où les services sont rendus.

Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports relatifs aux immobilisations corporelles sont comptabilisés à titre d'apports reportés. Ils sont virés aux résultats sur la base de l'amortissement des immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent.

Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementales étant donné que la Commission ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Congés de maladie

Aucun calcul d'actualisation n'est jugé nécessaire puisque la direction estime que les congés accumulés seront pris ou versés dans l'exercice suivant.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Avantages sociaux futurs (suite)

Provision pour vacances

Aucun calcul d'actualisation n'est jugé nécessaire puisque la direction estime que les vacances accumulées seront prises dans l'exercice suivant.

ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers sont généralement utilisés afin de rendre des services futurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Dans le cas de l'aménagement en cours de réalisation, le coût inclut les intérêts sur la dette à long terme durant la période de réalisation. L'amortissement est calculé selon les méthodes et les taux suivants :

	MÉTHODE	TAUX
Bâtiments	Linéaire	5 %
Équipement informatique	Linéaire	33 ⅓ %
Équipement et mobilier de bureau	Solde dégressif	10 et 20 %
Mobilier urbain	Linéaire	10 %
Améliorations locatives	Linéaire	20 %
Matériel roulant	Linéaire	33 ⅓ %
Aménagement dans les parcs	Linéaire	5 et 20 %
Aménagement d'une promenade	Linéaire	5 %

L'aménagement en cours de réalisation et les terrains ne sont pas amortis.

Les œuvres d'art, comprenant surtout des sculptures et des monuments, sont passées aux charges dans l'exercice où elles sont obtenues.

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition. Dans le cas où il n'est pas possible de faire une estimation de la juste valeur, l'immobilisation corporelle est comptabilisée pour une valeur symbolique.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Commission de fournir des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur nette comptable, son coût est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations corporelles sont imputées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

3. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

	2014	2013
Ministère du Conseil exécutif (2013 – ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation)		
Remboursement du capital et des intérêts sur la dette à long terme	9 726 600 \$	10 742 500 \$
Fonctionnement	8 141 200	8 819 100
Ministère de la Culture et des Communications		
Remboursement du capital et des intérêts sur la dette à long terme	274 306	229 910
	18 142 106 \$	19 791 510 \$

4. CONTRIBUTIONS DES PARTENAIRES

	2014	2013
Société du Grand Théâtre de Québec	209 460 \$	56 040 \$
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures	154 687	–
Banque Nationale du Canada	100 000	100 000
Ministère de la Culture et des Communications	76 465	22 138
Ville de Québec	24 634	476 207
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	20 000	15 000
Société québécoise des infrastructures	8 383	–
Assemblée Nationale	4 538	129 672
Ministère des Transports	1 231	54 514
Hydro-Québec	1 231	–
Musée de la civilisation de Québec	–	25 000
Autres	8 901	22 636
	609 530	901 207
Virement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 15)	112 500	133 334
	722 030 \$	1 034 541 \$

5. AIDE FINANCIÈRE

	2014	2013
Établissements scolaires québécois	81 691 \$	73 995 \$
Autres	91 666	69 549
	173 357 \$	143 544 \$

6. FRAIS FINANCIERS

	2014	2013
Intérêts sur la dette à long terme	3 241 768 \$	3 224 975 \$
Autres intérêts	4 137	3 283
	3 245 905 \$	3 228 258 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2014

7. EXCÉDENT CUMULÉ

	Opérations courantes	Investis en immobilisations corporelles	Réserve ⁽¹⁾	Fonds pour la mise en valeur de la capitale ⁽²⁾	2014	2013
SOLDE AU DÉBUT	– \$	29 481 678 \$	1 607 644 \$	1 437 385 \$	32 526 707 \$	28 643 726 \$
VARIATION DE L'EXERCICE						
Excédent annuel	6 084 665	(5 187 207)	356 364	(431 163)	822 659	3 882 981
Investissements en immobilisations corporelles	(5 207 286)	5 911 041	–	(703 755)	–	–
	877 379	30 205 512	1 964 008	302 467	33 349 366	32 526 707
Virement de l'excédent ⁽²⁾	(877 379)	–	–	877 379	–	–
SOLDE À LA FIN	– \$	30 205 512 \$	1 964 008 \$	1 179 846 \$	33 349 366 \$	32 526 707 \$

1. La réserve est constituée d'un montant 1 964 008 \$ qui servira pour le remboursement du service de dettes.

2. En vertu de l'article 22 de sa loi constitutive (RLRQ, c. C-33.1), les sommes reçues par la Commission doivent être affectées au paiement de ses obligations et le solde doit être versé dans le Fonds pour la mise en valeur de la capitale dont l'utilisation a été autorisée par le gouvernement.

8. TRÉSORERIE

La trésorerie inclut un solde de banque au montant de 2 802 677 \$ (2013: 2 882 152 \$) réservé pour le projet de la promenade Samuel-De Champlain.

9. CRÉANCES ET INTÉRÊTS À RECEVOIR

	2014	2013
Ville de Québec	302 147 \$	– \$
Ministère des Transports*	165 265	165 265
Taxe de vente du Québec*	120 744	–
Taxe sur les produits et services	60 898	–
Société des établissements de plein air du Québec*	47 994	47 994
Société québécoise des infrastructures*	–	1 650
Intérêts	11 636	10 985
Autres	50 935	79 074
	759 619 \$	304 968 \$

* Au 31 mars 2014, un montant total de 334 003 \$ représente des créances provenant d'entités sous contrôle commun (2013: 214 909 \$). Ces créances sont encaissables aux mêmes conditions que les créances non apparentées.

10. CONTRIBUTIONS À RECEVOIR

	2014	2013
Ville de Québec	445 757 \$	606 120 \$
Banque Nationale du Canada	400 000	500 000
Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures	175 911	–
Ministère de la Culture et des Communications*	150 000	–
Société du Grand Théâtre de Québec*	126 473	120 724
Musée de la civilisation de Québec*	–	25 000
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie*	3 614	3 614
Autres	12 500	12 500
	1 314 255 \$	1 267 958 \$

* Au 31 mars 2014, un montant total de 280 087 \$ représente des contributions à recevoir provenant d'entités sous contrôle commun (2013: 149 338 \$).

11. FOURNISSEURS ET AUTRES CHARGES À PAYER

	2014	2013
Fournisseurs*	1 882 516 \$	2 239 061 \$
Traitements	130 585	94 399
Avantages sociaux	67 901	32 454
Congés de maladie à payer (note 16)	53 643	52 202
Vacances à payer (note 16)	368 364	356 741
Intérêts à payer sur la dette à long terme*	777 892	809 428
	3 280 901 \$	3 584 285 \$

* Au 31 mars 2014, un montant total de 1 898 254 \$ représente des montants à verser à des entités sous contrôle commun (2013: 1 946 208 \$).

12. REVENUS REPORTÉS

	2014	2013
Locations	22 479 \$	27 307 \$
Activités éducatives	18 154	22 643
	40 633 \$	49 950 \$

13. CONTRIBUTIONS REPORTÉES

Les contributions reportées se rapportent aux contributions reçues au cours des exercices considérés qui sont destinées à couvrir les charges des exercices futurs. Les variations survenues dans le solde des contributions reportées sont les suivantes:

	2014	2013
Solde au début	1 186 124 \$	1 276 140 \$
Contributions reçues au cours de l'exercice	398 175	630 568
	1 584 299	1 906 708
Contributions comptabilisées à titre de revenus de l'exercice	(575 072)	(720 584)
Solde à la fin	1 009 227 \$	1 186 124 \$

Au 31 mars 2014, un montant total de 284 997 \$ représente des contributions reportées provenant d'entités sous contrôle commun (2013: 223 844 \$).

14. DETTE À LONG TERME

	2014	2013
EMPRUNTS SUR BILLET DU FONDS DE FINANCEMENT DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC:		
Garantis par le gouvernement du Québec:		
4,05 %, remboursable par versements semestriels en capital de 101 003 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2020 [*]	1 406 678 \$	1 616 054 \$
4,05 %, remboursable par versements semestriels en capital de 52 489 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2020 [*]	731 016	839 823
4,05 %, remboursable par versements semestriels en capital de 67 685 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2020 [*]	942 655	1 082 964
3,15 %, remboursable par versements semestriels en capital de 102 235 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2022 [*]	1 828 210	2 044 697
4,75 %, remboursable par versements semestriels en capital de 81 866 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2016 [*]	489 878	654 931
5,78 %, remboursable par versements semestriels en capital de 318 623 \$, échéant le 16 janvier 2018 [*]	2 541 629	3 186 232
4,91 %, remboursable par versements semestriels en capital de 415 827 \$, échéant le 31 mars 2026 [*]	9 924 971	10 811 492
4,72 %, remboursable par versements semestriels en capital de 641 122 \$, échéant le 1 ^{er} juin 2025 [*]	14 659 310	16 028 050
5,17 %, remboursable par versements semestriels en capital de 747 050 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2025 [*]	17 818 378	19 423 308
4,56 %, remboursable par versements semestriels en capital de 82 395 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2018 [*]	821 050	988 739
4,03 %, remboursable par versements semestriels en capital de 75 415 \$ et un versement final de 452 488 \$ le 1 ^{er} juin 2016 [*]	752 206	904 977
4,02 %, remboursable par versements semestriels en capital de 159 251 \$ et un versement final de 2 229 513 \$ le 1 ^{er} juin 2018 [*]	3 490 794	3 822 022
4,01 %, remboursable par versements semestriels en capital de 82 396 \$ et un versement final de 906 361 \$ le 1 ^{er} décembre 2020 [*]	1 966 722	2 142 309
4,05 %, remboursable par versements semestriels en capital de 60 422 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2020 [*]	841 513	966 767
1,92 %, remboursable par versements semestriels en capital de 100 452 \$ et un versement final de 1 104 973 \$ le 1 ^{er} décembre 2017 [*]	1 800 762	2 009 041
1,91 %, remboursable par versements semestriels en capital de 100 452 \$ et un versement final de 2 109 493 \$ le 1 ^{er} décembre 2017 [*]	2 801 363	3 013 561
3,64 %, remboursable par versements semestriels en capital de 123 413 \$ et un versement final de 2 221 439 \$ le 1 ^{er} juin 2025 [*]	4 900 000	2 234 678
Billet à court terme, 1,23 %, en attente de financement à long terme en novembre 2014	1 641 500	-
Garantis par le ministère de la Culture et des Communications:		
3,23 %, remboursable par versements semestriels en capital de 47 777 \$, échéant le 1 ^{er} avril 2015 [*]	143 082	191 108
3,15 %, remboursable par versements semestriels en capital de 43 551 \$ et un versement final de 783 920 \$ le 1 ^{er} décembre 2017 [*]	1 084 987	1 175 879
	70 586 704 \$	73 136 632 \$

* Les versements en capital et intérêts sur ces emprunts sont acquittés annuellement à même les subventions du ministère du Conseil exécutif (2013 – ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation) et du ministère de la Culture et des Communications.

14. DETTE À LONG TERME (SUITE)

Les versements en capital à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

2015	8 448 354 \$
2016	6 759 077 \$
2017	7 012 958 \$
2018	10 150 668 \$
2019	7 181 591 \$
2020 et plus	31 415 088 \$

15. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles comprennent des contributions des partenaires. Les apports se détaillent comme suit :

	2014	2013
Solde au début	825 000 \$	958 334 \$
Virement des apports reportés	(112 500)	(133 334)
Solde à la fin	712 500 \$	825 000 \$

16. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régimes de retraite

Les membres du personnel de la Commission participent au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) et au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2014, le taux de cotisation pour le RREGOP est passé de 9,18 % à 9,84 % de la masse salariale cotisable et celui du RRPE est passé de 12,30 % à 14,38 %.

Les cotisations de l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi RRPE de 5,73 % au 1^{er} janvier 2014 (0,54 % au 1^{er} janvier 2013) de la masse salariale cotisable qui doit être versé dans la caisse des participants au RRPE et un montant équivalent dans la caisse des employeurs. Ainsi la Commission doit verser un montant supplémentaire pour l'année civile 2013 correspondant à 1,08 % de la masse salariale cotisable et à 11,46 % de la masse salariale cotisable pour l'année civile 2014.

Les cotisations de la Commission, incluant le montant de compensation à verser au RRPE, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 256 328 \$ (2013: 202 055 \$). Les obligations de la Commission envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

Provision pour les congés de maladie et les vacances (note 11)

	2014		2013	
	Congés de maladie	Vacances	Congés de maladie	Vacances
Solde au début	52 202 \$	356 741 \$	46 728 \$	349 087 \$
Charge de l'exercice	58 207	360 846	52 750	322 159
Prestations versées au cours de l'exercice	(56 766)	(349 223)	(47 276)	(314 505)
Solde à la fin	53 643 \$	368 364 \$	52 202 \$	356 741 \$

17. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2014										2013		
	Terrains	Parcs et espaces verts	Bâtiments	Équipement informatique	Équipement et mobilier de bureau	Mobilier urbain	Améliorations locales	Matériel roulant	Aménagement dans les parcs	Aménagement d'une promenade	Aménagement en cours de réalisation	TOTAL	TOTAL
COÛT													
Solde au début	18 485 313 \$	6 \$	15 287 261 \$	518 047 \$	1 398 619 \$	939 809 \$	638 519 \$	131 558 \$	17 991 307 \$	65 575 261 \$	3 513 662 \$	124 489 362 \$	121 209 952 \$
Acquisitions	-	-	34 131	9 974	33 230	1 156	5 209	-	937 950	-	1 838 864	2 860 514	3 592 961
Transfert	-	-	46 526	-	-	-	-	-	68 951	-	(115 477)	-	-
Radiations	-	-	-	(119 275)	-	-	(17 924)	-	-	-	-	(137 199)	(313 551)
Solde à la fin	18 485 313 \$	6 \$	15 367 918 \$	408 746 \$	1 431 849 \$	940 965 \$	625 804 \$	131 558 \$	18 998 208 \$	65 575 261 \$	5 237 049 \$	127 212 677 \$	124 489 362 \$
AMORTISSEMENT CUMULÉ													
Solde d'ouverture	-	-	3 294 970 \$	415 514 \$	753 651 \$	432 372 \$	308 926 \$	112 416 \$	6 529 452 \$	15 253 149 \$	-	27 100 450 \$	22 262 505 \$
Amortissement de l'exercice	-	-	765 483	54 401	101 773	94 038	111 069	10 863	770 816	3 278 764	-	5 187 207	5 151 496
Incidence des radiations	-	-	-	(119 275)	-	-	(17 924)	-	-	-	-	(137 199)	(313 551)
Solde à la fin	-	-	4 060 453 \$	350 640 \$	855 424 \$	526 410 \$	402 071 \$	123 279 \$	7 300 268 \$	18 531 913 \$	-	32 150 458 \$	27 100 450 \$
VALEUR COMPTABLE NETTE DES IMMOBILISATIONS													
Valeur comptable nette 2013	18 485 313 \$	6 \$	11 992 291 \$	102 533 \$	644 968 \$	507 437 \$	329 593 \$	19 142 \$	11 461 855 \$	50 322 112 \$	3 513 662 \$	-	97 388 912 \$
Valeur comptable nette 2014	18 485 313 \$	6 \$	11 307 465 \$	58 106 \$	576 425 \$	414 555 \$	223 733 \$	8 279 \$	11 697 940 \$	47 043 348 \$	5 237 049 \$	95 062 219 \$	-

Les parcs et espaces verts sont constitués du parc du Bois-de-Coulonge, du parc de l'Amérique-Française, du parc du Cavalier-du-Moulin, du parc de la Francophonie, du parc de l'Amérique-Latine et du domaine Catarqui. Ces parcs et espaces verts ont été cédés à la Commission et constatés pour une valeur symbolique. La Commission continue d'exploiter et de préserver les parcs par un programme d'entretien et elle les améliore par la réalisation de projet d'aménagement.

Des intérêts représentant une somme de 44 925 \$ (2013 : 48 044 \$) ont été capitalisés à l'aménagement en cours de réalisation.

Au cours de l'exercice 2014, des aménagements en cours de réalisation totalisant 115 477 \$ (2013 : 10 189 133 \$) ont été complétés et transférés dans les bâtiments et aménagement dans les parcs.

18. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre parties liées déjà divulguées dans les états financiers qui sont mesurées à la valeur d'échange, la Commission est liée à tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'à tous les organismes et entreprises publiques contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec.

La Commission conclut des opérations commerciales avec les entités liées dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles.

19. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière.

Les principaux risques de crédit pour la Commission sont liés à la trésorerie, aux créances et intérêts à recevoir et contributions à recevoir.

Le risque de crédit associé à la trésorerie est minime puisque les sommes sont déposées auprès d'institutions financières réputées.

Le risque de crédit associé aux créances et intérêts à recevoir (à l'exception de la taxe de vente du Québec et de la taxe sur les produits et services) et aux contributions à recevoir est minime puisqu'au 31 mars 2014, 93 % des créances provenaient d'entités gouvernementales et 99 % des contributions à recevoir provenaient d'entités gouvernementales et municipales ainsi que d'une institution financière reconnue. Les tableaux suivants présentent les créances et intérêts à recevoir (à l'exception de la taxe de vente du Québec et de la taxe sur les produits et services) ainsi que des contributions à recevoir de manière chronologique :

CRÉANCES ET INTÉRÊTS À RECEVOIR

	2014	2013
Moins de 30 jours suivant la date de facturation	180 274 \$	50 566 \$
De 30 jours à 60 jours suivant la date de facturation	5 628	2 536
De 61 jours à 90 jours suivant la date de facturation	5 138	–
Plus de 90 jours suivant la date de facturation ¹	386 937	251 866
	577 977 \$	304 968 \$

CONTRIBUTIONS À RECEVOIR

	2014	2013
Moins de 30 jours suivant la date de facturation	150 000 \$	120 723 \$
De 30 jours à 60 jours suivant la date de facturation	175 911	–
Plus de 90 jours suivant la date de facturation ²	988 344	1 147 235
	1 314 255 \$	1 267 958 \$

1. Les créances datant de plus de 90 jours proviennent à 94,1 % de travaux effectués par la Commission pour la Ville de Québec, le ministère des Transports et la Société des établissements de plein air du Québec. Ces sommes seront récupérées à la fin des travaux.

2. Les contributions à recevoir datant de plus de 90 jours proviennent à 98,4 % de la Ville de Québec, de la Banque Nationale du Canada ainsi que de la Société du Grand Théâtre de Québec. Ces contributions à recevoir sont reliées à des projets et sont consignées dans des ententes.

19. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Commission ne soit pas en mesure de satisfaire ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance.

La Commission finance ses charges ainsi qu'une partie de ses acquisitions d'immobilisations corporelles à l'aide des subventions, des contributions et de ses activités de fonctionnement. Concernant les immobilisations corporelles touchant les grands projets, ceux-ci sont financés à l'aide de la dette à long terme portant un taux fixe et faisant l'objet d'une autorisation et d'une garantie du gouvernement. La Commission respecte ses exigences en matière de liquidité en préparant des prévisions budgétaires et de trésorerie et en surveillant les plans de financement. Le tableau suivant présente l'échéance estimative des passifs financiers au 31 mars 2014 :

PASSIFS	2014					
	Total \$	Moins de 6 mois \$	De 6 à 12 mois \$	De 1 à 2 ans \$	De 2 à 5 ans \$	Plus de 5 ans \$
Fournisseurs et autres charges à payer, à l'exception des avantages sociaux	3 213 000	3 120 744	92 256	–	–	–
Dette à long terme	70 967 736	3 403 428	5 044 926	6 759 077	24 345 217	31 415 088
	74 180 736	6 524 172	5 137 182	6 759 077	24 345 217	31 415 088

PASSIFS	2013					
	Total \$	Moins de 6 mois \$	De 6 à 12 mois \$	De 1 à 2 ans \$	De 2 à 5 ans \$	Plus de 5 ans \$
Fournisseurs et autres charges à payer, à l'exception des avantages sociaux	3 551 831	2 523 265	–	1 028 566	–	–
Dette à long terme	73 729 554	6 059 836	3 280 014	6 560 027	23 182 223	34 647 454
	77 281 385	8 583 101	3 280 014	7 588 593	23 182 223	34 647 454

Risque du marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix. La Commission est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêts du marché.

La dette à long terme est à taux d'intérêt fixe. Par conséquent, le risque auquel est exposé la Commission sur cette dernière est minime compte tenu que la Commission envisage de la conserver jusqu'à échéance.

20. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

La Commission s'est engagée à participer financièrement à la réalisation de divers projets pour la mise en valeur, la promotion et le rayonnement culturel de la capitale. Au 31 mars 2014, la Commission a des obligations jusqu'en 2017 qui totalisent 4 870 266 \$ (2013: 6 425 040 \$).

Les paiements minimums exigibles au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2015	4 563 713 \$
2016	204 281 \$
2017	102 272 \$

21. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2013 ont été reclassés pour rendre leur présentation comparable à celle adoptée en 2014.

ANNEXES

REDDITION DE COMPTES DU PLAN TRIENNAL 2013-2014

- AMÉNAGEMENT

- DÉVELOPPEMENT ET PROMOTION

REDDITION DE COMPTES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

REDDITION DE COMPTES DU PLAN TRIENNAL 2013-2014

AMÉNAGEMENT

PROJETS

COMMENTAIRES

Le parachèvement de la colline Parlementaire

PLAN DIRECTEUR CENTRAL DE LA COLLINE PARLEMENTAIRE

- Dans le cadre d'un partenariat renouvelé, poursuivre l'étude de requalification de l'axe Saint-Amable réalisée en 2006 et réaliser la planification d'aménagement du secteur de l'axe Saint-Amable
- La planification d'aménagement du secteur de l'axe St-Amable a débuté en 2014 et les activités du projet se poursuivent dans le plan triennal 2014-2017.

BUDGET : 100 000 \$

Le littoral

STATION DU FOULON

- Réaliser les plans et devis
- Conclure les différentes ententes de partenariat
- Participer aux audiences publiques du BAPE
- Présenter le dossier d'affaires final
- Les plans et devis sont complétés à 80%.
- La négociation des ententes se poursuit en 2014-2015.
- Les audiences publiques ont été complétées.
- La préparation du dossier d'affaires final se poursuivra en 2014-2015 pour tenir compte de certaines recommandations du BAPE.

BUDGET : 2 800 000 \$

COÛTS 2013-2014 : 1 780 120 \$

SENTIER DES GRÈVES

- Parachever les travaux du 1^{er} tronçon, situé entre le parc de la Plage-Jacques-Cartier et le domaine des Retraités du CN
- Les travaux seront complétés en 2014-2015.

BUDGET : 310 000 \$

COÛTS 2013-2014 : 304 700 \$

- Mettre au point le concept du 2^e tronçon, situé entre le domaine des Retraités du CN et le quai des Cageux, et entreprendre la réalisation des plans et devis
- Collaborer avec le MTQ à la finalisation des études pour le 2^e tronçon adjacent au boulevard Champlain
- Ce deuxième tronçon a été identifié comme un projet dans le plan triennal 2014-2017 sous le nom de sentier des Grèves – secteur Champlain.

LITTORAL EST

- Achever une étude pour proposer un plan directeur d'aménagement et de mise en valeur du secteur
- Cette étude se poursuit en 2014-2015.

BUDGET : 215 000 \$ (PARTENAIRES : 172 000 \$; COMMISSION : 43 000 \$)

Les ensembles urbains, les places publiques et les espaces verts

DOMAINE CATARAQUI

- Réaliser la réfection des stationnements et des zones piétonnes et revoir l'éclairage
- Ce projet a été réalisé en très grande partie en 2013-2014 et sera complété en 2014-2015.

BUDGET : 1 034 000 \$

COÛTS 2013-2014 : 696 500 \$

PARC DU BOIS-DE-COULONGE

- Réviser le plan directeur (études, rapports, relevés)
- Réaménager la loge du portier (aménagement et rampe d'accès)
- Les activités de révision du plan directeur se poursuivent dans le plan triennal 2014-2017.

BUDGET : 95 000 \$

PARC DES MOULINS

- Concevoir le plan directeur
- Suite au plan directeur, des sous-projets ont été élaborés et identifiés au plan triennal 2014-2017.

BUDGET : 20 000 \$

PROJETS

COMMENTAIRES

PARC DU CAVALIER-DU-MOULIN

- Préparer les plans et devis pour le réaménagement du parc
- Projet reporté en 2015-2016.

BUDGET : 30 000 \$

SENTIER DE LA CAPITALE (TRONÇON ENTRE LE DOMAINE CATARAQUI ET LE PARC DU BOIS-DE-COULONGE)

- Concevoir un plan d'action en collaboration avec la Ville de Québec
- Ce projet est reporté en 2015-2016.
- Collaborer au développement de concepts par section

BUDGET : À DÉTERMINER

Les mises en lumière

PLAN LUMIÈRE

- Poursuivre la mise en œuvre du plan lumière : développer des études, des concepts ou des avant-projets
- Les activités du projet se poursuivent dans le plan triennal 2014-2017.

ÉGLISE DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES

- Réaliser les plans et devis ainsi que les travaux
- Ce projet sera complété en 2014-2015.

BUDGET : 315 000 \$ (PARTENAIRES : 180 000 \$; COMMISSION : 135 000 \$)

COÛTS RÉALISÉS AU 31 MARS 2014 : 306 100 \$

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC

- Effectuer les plans et devis et réaliser les travaux
- Projet terminé en 2013-2014.

BUDGET : 504 000 \$ (PARTENAIRES : 295 000 \$; COMMISSION : 209 000 \$)

COÛTS RÉALISÉS AU 31 MARS 2014 : 455 200 \$

ÉGLISE CHALMERS-WESLEY

- Élaborer un avant-projet
- Projet en attente de partenariat.

BUDGET : 10 000 \$

CATHÉDRALE HOLY TRINITY

- Développer un concept d'aménagement public du secteur
- Projet en attente de partenariat.

BUDGET : 20 000 \$

L'aménagement, la commémoration et l'art public

RÉPERTOIRE DES EMPLACEMENTS POTENTIELS D'ART PUBLIC

- Consulter les partenaires municipaux sur le contenu de la base de données définissant les lieux d'accueil voués à la commémoration et aux œuvres d'art public
- Projet complété en 2013-2014.
- Réaliser le plan directeur
- Le processus d'implantation et de promotion de l'outil se fait en continu auprès des partenaires de la Commission.
- Définir les thématiques des différents sites

BUDGET : À DÉTERMINER

Les voies d'accès et les portes d'entrée de la capitale

PARCOURS D'ACCUEIL

- Élaborer le concept d'un élément signal
- La réflexion de production d'un élément signal est bonifiée en y introduisant l'alternative d'une éventuelle réalisation d'une première chambre d'art.
- Ce projet se poursuit en 2014-2015.

BUDGET : 50 000 \$ (PARTENAIRE : 25 000 \$; COMMISSION : 25 000 \$)

ENTRÉE OUEST DE LA CAPITALE (SECTEUR DÉLIMITANT L'AVENUE DES HÔTELS, L'AQUARIUM ET LES ACCÈS AU PONT)

- Collaborer avec le bureau de projet du MTQ à la réalisation d'un plan directeur
- Les activités du projet se poursuivent dans le plan triennal 2014-2017.

REDDITION DE COMPTES DU PLAN TRIENNAL 2013-2014

DÉVELOPPEMENT ET PROMOTION

PROJETS

COMMENTAIRES

Observatoire de la Capitale

- | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre les opérations et le développement | <ul style="list-style-type: none"> - Accueil de 59 000 visiteurs - Coûts d'exploitation : 720 400 \$ - Revenus générés : 269 700 \$ |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

BUDGET : À DÉTERMINER

Programme Découvrir la capitale nationale

- | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> - Renouveler l'image, améliorer la notoriété et élargir la clientèle du programme | <ul style="list-style-type: none"> - À la suite d'un sondage auprès des professeurs, la Commission a révisé ses outils promotionnels. |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Série de conférences-spectacles Le Tribunal de l'Histoire

- | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> - Présenter la série Les grands projets | <ul style="list-style-type: none"> - Six représentations - 3 400 spectateurs - Production d'une représentation « hors série » consacrée à La Corriveau. - Revenus : 26 800 \$ |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

BUDGET : 100 000 \$

COÛTS : 100 800 \$

Programme de commémoration (installation de monuments et d'œuvres d'art public)

- | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> - Installer le monument François-Gaston-de-Lévis | <ul style="list-style-type: none"> - Inauguré le 19 juin 2013. |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|

BUDGET : 121 000 \$ (PARTENAIRES : 30 000 \$; COMMISSION : 91 000 \$)

COÛTS : 89 600 \$ ET BILAN FINANCIER EN COURS DE RÉALISATION AVEC LES PARTENAIRES

- | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> - Installer l'œuvre d'art commémorant le 350^e anniversaire du Séminaire de Québec | <ul style="list-style-type: none"> - Inauguré le 15 octobre 2013. |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|

BUDGET : 85 000 \$

COÛTS FINAUX POUR LA COMMISSION EN 2013-2014 : 19 200\$

- | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> - Participer à la réalisation du monument à Chevtchenko sur l'allée des Poètes | <ul style="list-style-type: none"> - Sera inauguré le 31 mai 2014. |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|

BUDGET : 25 000 \$

COÛTS 2013-2014 : 6 000 \$

- | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> - Installer l'œuvre commémorative du 100^e anniversaire du Tracel de Cap-Rouge | <ul style="list-style-type: none"> - Inauguré le 28 août 2013. |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|

BUDGET : 30 000 \$

COÛTS 2013-2014 : 15 600 \$

- | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> - Installer des plaques commémoratives | <ul style="list-style-type: none"> - Non réalisé - Projet reporté en 2014-2015 |
|------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|

BUDGET : 33 000 \$

- | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> - Commémorer Charles Baillairgé dans le cadre du programme de commémoration des grands architectes | <ul style="list-style-type: none"> - En cours - Installation prévue à l'été 2014 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|

BUDGET : 15 000 \$

Programme d'entretien et de mise en valeur des lieux de sépulture des premiers ministres

- | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> - Inventorier l'état des lieux et faire les interventions prioritaires | <ul style="list-style-type: none"> - Inventaire réalisé - Liste des priorités établies - Premières interventions urgentes réalisées. |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

BUDGET : 100 000 \$

COÛTS 2013-2014 : 75 380 \$

PROJETS

COMMENTAIRES

Programme de réalisation de fresques

- Développer un concept de fresque sur l'histoire maritime	- Concept développé
BUDGET : 15 000 \$ (PARTENAIRES : 7 500 \$; COMMISSION : 7 500 \$)	COÛTS 2013-2014 : 7 500 \$

Programme d'édition

- Publier un livre sur le 75 ^e anniversaire du stade municipal de Québec	- Publication de l'ouvrage <i>En lieu sûr... Un stade pour la capitale</i>
BUDGET : 20 000 \$	COÛTS : 20 700 \$
- Publier un autre ouvrage	- Publication de <i>La rumeur dorée – Roberval et l'Amérique</i>
BUDGET : 60 000 \$	COÛTS : 61 800 \$
- Contribuer au livre sur le 350 ^e anniversaire du Séminaire de Québec	- Publication du Guide Mendel - tome 3 : <i>Le Séminaire de Québec, un patrimoine exceptionnel</i>
BUDGET : 5 000 \$	COÛTS : 5 000 \$

Interprétation et signalisation

- Concevoir et réaliser les panneaux de signalisation des entrées de la capitale	- En cours de développement
BUDGET : 20 000 \$	
- Concevoir et réaliser les panneaux d'interprétation de la halte de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	- Conception réalisée - Livraison prévue à l'été 2014
BUDGET : 40 000 \$ (PARTENAIRE : 20 000 \$; COMMISSION : 20 000 \$)	
- Réaliser les panneaux de signalisation au domaine Cataract	- Conception réalisée - En cours de validation
BUDGET : 75 000 \$	

Partenariat avec l'Assemblée nationale du Québec

- Participer à l'événement Lumocité grâce à une animation lumière de l'hôtel du Parlement	- Projet abandonné par son promoteur
BUDGET : 12 500 \$	

REDDITION DE COMPTES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le 29 février 2012, le gouvernement du Québec autorisait par décret le report de l'exercice de révision de la Stratégie gouvernementale de développement durable jusqu'au 31 décembre 2014. Par conséquent, le plan d'action en développement durable 2008 à 2013 de la Commission a été reconduit jusqu'au 31 mars 2015, avec des ajouts ou modifications, notamment en vue d'y intégrer l'Agenda 21 de la culture.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1

Mieux faire connaître le concept et les principes de développement durable et favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière ainsi que l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui facilitent la mise en œuvre.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 1

Faire connaître le concept et les principes de développement durable.

ACTION	GESTES	SUIVIS
Mettre en œuvre des activités contribuant à la réalisation du Plan gouvernemental de sensibilisation et de formation des personnes de l'administration publique au développement durable.	<ul style="list-style-type: none"> - Élaborer et offrir des activités de sensibilisation et de formation. - Produire et diffuser des capsules électroniques de sensibilisation et d'information. - Vérifier le degré de connaissance du personnel quant au concept de développement durable. 	<ul style="list-style-type: none"> - En cours - En cours - À venir
CIBLE ET INDICATEUR	<p>Cible Tout le personnel d'ici 2011, dont 50 % doit posséder une connaissance suffisante du concept de développement durable pour la prendre en compte dans ses activités courantes d'ici 2015.</p> <p>Indicateur Taux du personnel rejoint par les activités de sensibilisation et de formation au développement durable.</p>	
RÉSULTATS DE L'ANNÉE	La Semaine québécoise de réduction des déchets a été soulignée dans <i>Le Commissionnaire</i> , le journal interne de l'organisation diffusé à l'ensemble du personnel.	

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 4

Poursuivre le développement et la promotion d'une culture de la prévention et établir des conditions favorables à la santé, à la sécurité et à l'environnement.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 2

Assurer le maintien et voir à l'amélioration de la santé physique et psychologique de l'ensemble du personnel de la Commission.

ACTION	GESTES	SUIVIS
Offrir au personnel un environnement de travail favorisant la santé, la sécurité et la qualité de vie.	<ul style="list-style-type: none">- Produire et diffuser des capsules électroniques de sensibilisation et d'information.- Revoir le programme de prévention en santé et sécurité au travail.- Évaluer périodiquement l'ergonomie des postes de travail.- Actualiser la Politique de reconnaissance du personnel et poursuivre les mesures mises en place pour favoriser la reconnaissance informelle.	<ul style="list-style-type: none">- En cours- En cours- En cours- En cours (Des mesures ont été poursuivies, l'actualisation de la Politique est à venir.)
CIBLE ET INDICATEUR	<p>Cible 14 activités d'ici la fin de 2015.</p> <p>Indicateur Nombre d'activités de consultation et d'information auprès du personnel favorisant la santé, la sécurité et la qualité de vie au bureau.</p>	
RÉSULTATS DE L'ANNÉE	<p>En 2013-2014, 14 personnes ont bénéficié d'une évaluation de l'ergonomie de leur poste de travail et des mesures correctives appropriées ont été apportées.</p> <p>Vingt-six employés ont reçu ou renouvelé en 2013-2014 leur accréditation de secouriste en milieu de travail.</p> <p>Le programme visant à encourager le personnel à prendre en charge sa santé par la pratique d'activités physiques a permis de soutenir financièrement 16 employés qui se sont inscrits aux activités admissibles ou qui ont renouvelé leur abonnement en 2013-2014. La Commission a également conclu une entente auprès de deux centres de conditionnement physique permettant au personnel de bénéficier de tarifs d'abonnement privilégiés.</p> <p>De plus, 15 employés ont entrepris en mars 2014 un programme d'entraînement de trois mois en vue de leur participation au Défi Entreprises de juin 2014. Un atelier de course à pied a été organisé par la Commission à cette occasion.</p> <p>Chaque nouvel employé est informé, lors de son embauche, de la participation de la Commission à la démarche gouvernementale en développement durable et de la mise en œuvre d'un plan d'action.</p> <p>Dans le cadre de la politique de reconnaissance, qui sera réactualisée en 2014-2015, la Commission a poursuivi la mise en place d'un horaire estival en vue de contribuer au bien-être de ses employés.</p>	

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 6

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 3

Favoriser l'adoption de pratiques écoresponsables dans les activités quotidiennes de gestion de la Commission et dans les activités d'entretien et d'exploitation de ses parcs et espaces verts.

ACTION	GESTES	SUIVIS
Mettre en œuvre des pratiques et des activités contribuant aux dispositions de la Politique pour un gouvernement écoresponsable.	<ul style="list-style-type: none">- Appliquer le système de gestion environnementale de la Commission.- Concevoir, adapter ou utiliser des outils d'aide afin de consommer de façon responsable.- Poursuivre et mettre en œuvre graduellement un plus grand nombre de pratiques favorables à l'environnement.	<ul style="list-style-type: none">- À venir- À venir- En cours
CIBLES ET INDICATEURS	<p>Cibles</p> <p>Application du Système de gestion environnementale adopté en 2011 et mise en œuvre de 10 mesures ou activités d'acquisitions écoresponsables pour contribuer directement à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale.</p> <p>Indicateurs</p> <p>État d'avancement de la mise en œuvre à la Commission d'un système de gestion environnementale, de mesures contribuant à l'atteinte des objectifs nationaux de gestion environnementale et de la mise en œuvre de pratiques d'acquisitions écoresponsables.</p>	
RÉSULTATS DE L'ANNÉE	<p>Le personnel a été invité à participer à un défi de réemploi des fournitures de bureau non utilisées.</p> <p>Au domaine Catarauqui, des employés ont pris l'initiative de récupérer des surplus compostables et les déchets organiques des repas des employés et de les utiliser sous forme d'engrais pour les rosiers du domaine.</p> <p>La Commission a procédé à l'achat de cartouches d'encre réusinées pour ses imprimantes.</p>	

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 18

Intégrer les impératifs du développement durable dans les stratégies et les plans d'aménagement et de développement régionaux et locaux.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 4

Poursuivre son rôle-conseil en matière de développement durable.

ACTION	GESTES	SUIVIS
Continuer de donner des avis comme cela est prévu à la loi constitutive dans tout projet d'adoption ou de révision des plans d'urbanisme et des schémas d'aménagement des composantes de la Communauté métropolitaine de Québec en y prenant en compte les principes de développement durable.	- Élaborer les orientations de la Commission en matière d'aménagement et de développement durable.	- En cours
CIBLE ET INDICATEUR	Cible Mise en œuvre d'un cadre intégrant les orientations de la Commission en matière d'aménagement et de développement durable une fois la loi-cadre modifiée. Indicateur Nombre d'avis donnés intégrant les orientations de la Commission en matière de développement durable.	
RÉSULTATS DE L'ANNÉE	En 2013-2014, la Commission a émis un avis au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire en lien avec sa loi constitutive. La Commission prend en compte dans ses avis plusieurs aspects du développement durable, notamment en ce qui concerne la protection du patrimoine naturel et la bonification des transports actifs et collectifs sur son territoire d'intervention. Par ailleurs, la Commission a retardé la préparation du cadre intégrant ses orientations en matière d'aménagement et de développement durable afin de tenir compte de la révision de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. À la suite de l'adoption de la Loi, la Commission entreprendra la préparation de ce cadre.	

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 21

Renforcer la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et scientifique.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 22

Assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine et des ressources naturelles dans le respect de la capacité de support des écosystèmes.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL 5

Maintenir l'intégrité écologique dans ses parcs et espaces verts. Préserver et mettre en valeur les richesses patrimoniales qui lui sont confiées.

ACTIONS	GESTES	SUIVIS
Action 5 Poursuivre et mettre en œuvre des pratiques et des activités pour assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine culturel.	- Mettre en œuvre des pratiques et des activités pour assurer la protection et la mise en valeur des patrimoines naturel et culturel.	- En cours
Action 6 Poursuivre et mettre en œuvre des pratiques et des activités pour assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine et des ressources naturelles.		
CIBLES ET INDICATEURS	Cibles Action 5 : Quatre pratiques et activités d'ici 2015. Action 6 : 14 pratiques et activités d'ici 2015. Indicateurs Nombre de pratiques ou d'activités mises en place.	
RÉSULTATS DE L'ANNÉE	La Commission a tenu la 11 ^e édition de son activité La cabane à sucre du parc, une façon de raviver une fois l'an le patrimoine acéricole du parc du Bois-de-Coulonge. À l'occasion du mois de l'archéologie, la Commission a rendu accessible au public le site archéologique Cartier-Roberval par l'organisation de visites guidées. De plus, la réalisation de l'exposition <i>La colonie retrouvée</i> a permis de mettre en valeur les artefacts et les recherches effectuées sur le site. Enfin, la Commission a ouvert à l'été 2013 un nouveau centre d'interprétation au cœur du parc du Bois-de-Coulonge afin de faire revivre la riche histoire du site.	



Consultez en ligne le rapport annuel 2013-2014
capitale.gouv.qc.ca

